

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

A NOS LECTEURS

Le quotidien national d'information **DK News** informe ses fidèles lecteurs du changement de ses numéros de téléphone et de fax comme suit :
Tel : 023.38.49.95/023.38.48.00
Fax : 023.38.47.95

Lundi 18 janvier 2016 - 8 rabie al thani 1436 - N° 1197 - 3^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE - OUGANDA

Messahel aujourd'hui à Kampala porteur d'un message du président Bouteflika à son homologue ougandais

P. 24

LE MINISTRE MALIEN DES AE À ALGER

L'accord de paix au Mali, un outil «indispensable» pour la stabilité du pays

P. 24

FORUM MONDIAL SUR L'EDUCATION 2016

M^{me} Benghebrit à Londres

P. 24

ALGERIE - MALI

10^È SESSION DU COMITÉ BILATÉRAL STRATÉGIQUE SUR LE NORD DU MALI

LA PAIX CONSOLIDÉE

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, s'est entretenu hier à Alger avec son homologue malien, Abdoulaye Diop. L'entretien s'est déroulé au siège du ministère des Affaires étrangères...

...La tenue de cette rencontre marque le premier anniversaire de la décision par laquelle les présidents Abdelaziz Bouteflika et Ibrahim Boubacar Keita ont établi ce mécanisme en tant qu'outil stratégique de suivi et de mise en œuvre des mesures visant la recherche d'une solution pacifique et durable aux problèmes du nord du Mali.

P. 24



LE PR RABAH AMRANE, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DE L'HYPERTENSION PULMONAIRE, ET LE PR KARIMA ACHOUR, CHEF DE SERVICE CHIRURGIE THORACIQUE AU CHU DE BAB EL OUED, INVITÉS HIER DU FORUM DE DK NEWS

L'HYPERTENSION PULMONAIRE, UNE MALADIE RARE, ORPHELINE

QUEL TRAITEMENT ?



Pp.6-7

SANTÉ

MALADIE DE PARKINSON : un nouveau signe d'alerte à surveiller de près

Pages 12-13

CULTURE

Vibrant hommage à Alger à Cheikh El Hasnaoui

P. 17

FOOTBALL

**FOOTBALL/ UN SEUL MATCH GAGNÉ SUR 5
Le MCA patine dans les derbys**

P. 22

MDN

**LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ
Un pistolet mitrailleur et une quantité de munitions saisis près de Debdeb**

P. 3

2 Mois d'INTERNET + APPELS
GRATUITS
ooredoo

P. 4

7990 DA
Un Smartphone OFFERT
Sans engagement
+
7990 DA*
DE CRÉDIT
Appareil photo à megapixels
Ecran 4 pouces

Stock limité

ooredoo.dz

Photo : M. Nabil Beldjedid

* Crédit offert supérieur à 7990 DA
** Offre valable pour les clients résidants en Algérie. Offre réservée aux clients qui ont déjà souscrit au forfait 1000 DA.
30 Moi, 300 minutes vers Ooredoo et 800 Moi, 800 minutes vers les autres opérateurs, 30 SMS, 30 MMS, 30 photos vers Ooredoo et 800 vers les autres opérateurs, 30 minutes de connexion à Internet.
Les débordements sont facturés au tarif régulé du service. Dès que l'offre épuise les 1000 DA, les communications sont facturées au tarif régulé.
Tous les débordements sont facturés au tarif régulé.
Tous les débordements sont facturés au tarif régulé.

DK News le 17/01/2016

Météo



A PROPOS D'UN PRÉTENDU MOUVEMENT À LA TÊTE DES SÛRETÉS DE WILAYA

Démenti formel de la DGSN



La Direction générale de la Sécurité nationale apporte un démenti formel aux informations parues dans quelques articles de presse selon lesquelles le général-major Abdelghani Hammel Directeur général de la Sécurité nationale, procédera très prochainement, à un très vaste mouvement à la tête des Sûretés de wilaya. A titre, il est à rappeler que la Direction générale de la Sécurité nationale, jouit d'une communication interne très cohérente qui lui permet de communiquer en toute célérité de telles décisions à son personnel.

FI ESSAMIM
Le permis de conduire international en débat

L'émission radio «Fi Essamim» de la Sécurité nationale, sera consacrée cet après-midi de 16h à 17h, sur les ondes de la chaîne 1, à la réglementation concernant le permis de conduire international.



	Max	Min
Alger	17°	06°
Oran	19°	09°
Annaba	16°	06°
Béjaïa	18°	06°
Tamanrasset	22°	05°

Horaires des prières

Lundi 8 rabie al-thani 1437

Fajr	06:20
Dohr	12:59
Asr	15:39
Maghreb	18:03
Isha	19:26



CE MATIN À BLIDA
Journée d'information et de prévention des accidents de la route



En collaboration avec les services de sécurité de la wilaya et l'association nationale pour la prévention routière, la direction de la Protection civile de Blida, organise ce matin à partir de 9h, au niveau du Centre de formation et d'enseignement professionnels de Larbaâ, une journée d'information et de prévention des accidents de la route.

CE MATIN À L'ENA
Portes ouvertes sur la commune

Sous le haut patronage du président de la République, le ministère de l'Intérieur organise à partir d'aujourd'hui des portes ouvertes sur la commune.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, TOURISME ET ARTISANAT
Ghoul à Tiaret



Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, le Dr Amar Ghoul, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tiaret.



LE 30 JANVIER AU MUSÉE DU BARD
Bourse aux livres

Le musée public national du Bardo organise samedi 30 janvier à 10h30, une bourse aux livres suivie d'un Forum littéraire. Pour rappel, une bourse est un lieu où s'effectuent des échanges de biens ou de services par trocs, et dans ce cadre, des livres.



TAMANRASSET
Ooredoo et le CRA lancent la 1^{re} clinique mobile opérationnelle



Ooredoo et le Croissant-Rouge algérien (CRA) ont procédé samedi dernier au lancement officiel d'une clinique mobile dédiée à la population de la wilaya de Tamanrasset. La cérémonie de lancement s'est déroulée en présence du wali de Tamanrasset, M. Belkacem Silmi, de la présidente du CRA, Mme Saïda Benhabylès, des cadres et des bénévoles de CRA de la wilaya de Tamanrasset, des représentants de la société civile locale ainsi que des cadres de Ooredoo. Dotée des équipements nécessaires, cette clinique médicale mobile, qui sillonnera les différentes localités de la wilaya, contribuera à une meilleure prise en charge des problèmes de santé de la population. Elle assurera également le service d'apprentissage des premiers soins dans la région, et mettra à disposition les informations relatives à la santé des enfants. A cette occasion, le directeur général de Ooredoo, M. Joseph Ged, a déclaré: « Nous sommes extrêmement fiers de contribuer à travers ces cliniques mobiles à assurer des services de soins gratuits à la population de cette vaste et belle région du Sud algérien. Nous tenons nos engagements en lançant Inchallah prochainement, en partenariat avec le CRA, les deux autres cliniques mobiles dans les wilayas d'Adrar et Illizi. Ooredoo demeure une société citoyenne pleinement engagée aux côtés des Algériens. »

PALAIS DE LA CULTURE
Remise des contrats de subventions à 18 associations



Le ministère de la Culture organise ce matin à partir de 9h à la bibliothèque du Palais de la Culture, Moudi-Zakaria, une cérémonie de remise des contrats de subventions à des associations concernées par la protection et la valorisation du patrimoine culturel algérien. Il s'agit de dix-huit (18) associations, représentant treize (13) wilayas, qui ont été sélectionnées parmi 45 postulantes à l'échelle nationale, et qui bénéficient d'une subvention dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'appui à la protection et la valorisation du patrimoine culturel en Algérie. Patrimoine, indique un communiqué du ministère.

MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID
Enregistrement de témoignages

Le Musée national du Moudjahid organise ce matin à 9h, la 23^e rencontre collective avec un groupe de moudjahidate et de moudjahidine pour l'enregistrement de leurs témoignages.



DEMAIN AU SIÈGE DE LA SARP
Conférence sur «Les nouvelles voies de l'hypnose thérapeutique»



L'Association pour l'aide, la recherche et le perfectionnement en psychologie «SARP», organise demain mardi 19 janvier à partir de 9h au siège de la SARP sis à Dely Ibrahim, Alger, deux conférences destinées aux psychologues et psychiatres, la première sur «Les nouvelles voies de l'hypnose thérapeutique», et la deuxième avec Jean Michel Gurret sur «La psychologie énergétique, un nouvel atout pour les TCC de 3^e vague?».

ENERGIES RENOUVELABLES : M. SALAH KHEBRI À ADRAR Améliorer l'approvisionnement et impulser l'économie

Le programme national de développement des énergies renouvelables vise l'amélioration de l'approvisionnement en électricité et l'impulsion de l'économie nationale dans tous les domaines, a indiqué hier à Adrar le ministre de l'Energie, Salah Khebri.

S'exprimant lors de l'inauguration de la centrale solaire de 20 mégawatts, au chef lieu de la wilaya d'Adrar, M. Khebri a indiqué que cette opération s'inscrit dans le cadre du "programme préliminaire visant la production de 400 mégawatts à l'échelle nationale, dont une production de 343 mégawatts sera en exploitation avant la fin du mois de mars prochain, dont une tranche de 53 mégawatts consacrée à la wilaya d'Adrar." Il existe un autre programme national de production de 20.000 mégawatts à l'horizon 2030 qui a été évalué en mai dernier par le gouvernement, a rappelé le ministre, signalant qu'une tranche de 4.500 mégawatts sera réalisée en 2020 et devra contribuer à l'approvisionnement en énergie électrique des clients ordinaires et des opérateurs économiques et investisseurs.

Selon M. Khebri, ce pro-



gramme devra également impulser les opportunités de partenariat avec les opérateurs privés et les micro-entreprises auxquels sera confiée la production locale d'équipements et matériels d'énergies renouvelables, tels que les panneaux solaires. La centrale solaire

de 20 mégawatts, inaugurée dimanche par le ministre, est implantée sur une assiette de 40 hectares localisée à l'Ouest de la ville d'Adrar et réalisée pour un coût de 3,8 milliards DA.

Le ministre a également procédé à la pose de la première pierre d'un projet de

réalisation d'une station services relevant de l'entreprise "Nafat" de distribution des produits énergétiques. Implanté à la sortie nord d'Adrar, ce projet, pour lequel a été consacrée une enveloppe de plus de 170 millions DA, sera livré dans 11 mois, selon les explications fournies à la délégation ministérielle. M. Khebri a inauguré aussi une station privée de distribution de produits énergétiques, implantée près de RN-6 à la sortie nord d'Adrar.

Le ministre a, au terme de sa visite d'une journée, mis en service aussi, dans la commune de Timi (Sud d'Adrar), un transformateur électrique mobile d'une capacité de 80 mégavolts ampères, destiné à renforcer le réseau électrique du chef lieu de wilaya, avant d'écouter un exposé sur la situation du réseau électrique de la wilaya et sur les projets réalisés pour son renforcement.

Le ministre de l'Energie inaugure une centrale solaire à Adrar

Le ministre de l'Energie, Salah Khebri, a procédé hier à l'inauguration d'une centrale électrique de trois (3) mégawatts à Kabertène, dans la commune de Tissabit (80 km nord d'Adrar).

Faisant partie du programme national des énergies renouvelables englobant plusieurs wilayas dans le Sud du pays, cette nouvelle installation énergétique devra contribuer à l'amélioration de l'approvisionnement en énergie électrique de la région, notamment durant la période estivale où la demande enregistre une forte hausse.

Implanté sur une superficie de six hectares, pour un investissement de plus de 770 millions DA, ce projet, réalisé par une entreprise chinoise avec une technologie moderne et à faible coût, a généré lors de sa phase de réalisation 300 emplois indirects, en plus de 33 autres directs en phase d'exploitation, selon les explications fournies. Retenu au titre du pôle énergétique solaire, In-Salah/Adrar/Ti-

mimoune, cette installation énergétique revêt une importance particulière en matière de préservation de l'Environnement et de réduction des émissions de gaz carbonique, conformément aux engagements de l'Algérie liés au climat, a-t-on indiqué.

Le ministre de l'Energie a ensuite inspecté, toujours dans la région de Kabertène, la ferme éolienne d'une capacité de 10 mégawatts, dont la production est destinée à alimenter la centrale électrique conventionnelle implantée sur le site.

Implantée sur une surface de 33 ha, cette ferme, composée de douze (12) éoliennes et employant 48 personnes, s'inscrit au titre des opérations de renforcement du réseau de distribution électrique dans la région.

M. Khebri a poursuivi sa visite de travail dans la wilaya par l'inspection de la raffinerie de la commune de Sbaâ (40 km nord d'Adrar), ayant une capacité de traitement annuel de plus de 5.000 tonnes de pétrole brut.

Opérationnelle depuis 2008, cette unité, comptant plus de 630 travailleurs, contribue à l'approvisionnement des wilayas du Sud du pays en différents produits énergétiques, selon les informations fournies à la délégation ministérielle.

Le ministre de l'Energie a, sur site, appelé à renforcer la production pour satisfaire la demande sur les produits énergétiques et de prendre toutes les dispositions pour le traitement des déchets induits de cette activité. La wilaya d'Adrar constitue, au regard des potentialités et acquis dans le domaine des énergies renouvelables, un exemple du pôle énergétique exploitant les trois types d'énergies propres et "amis de l'Environnement", le solaire, l'éolien et le conventionnel, ont estimé les responsables locaux du secteur.

M. Khebri poursuit sa visite de travail par l'inspection et l'inauguration d'autres installations énergétiques implantées au chef lieu de la wilaya d'Adrar.

La BNA rappelle que l'octroi des crédits obéit aux règles prudentielles

La Banque Nationale d'Algérie (BNA) a rappelé, hier, que l'octroi de ses crédits obéissait aux règles prudentielles de la Banque d'Algérie ainsi qu'à ses procédures internes. "Tout octroi de crédit par la BNA obéit aux règles prudentielles édictées par la Banque d'Algérie ainsi qu'à ses procédures internes régissant l'activité de distribution de crédits et validées par ses organes sociaux", appuie-t-elle dans un communiqué. Cette banque publique souligne qu'elle appuie, ainsi, un "démenti catégorique" à des "informations dénuées de tout fondement" rapportées récemment par certains médias et "liées à une demande de financement surdimensionnée par rapport à ses capacités, qu'aurait formulée un opérateur économique auprès de la BNA". Dans ce sens, elle note qu'en sa qualité d'intermédiaire financier, "elle oeuvre à développer et à diversifier son portefeuille clientèle par sa contribution au financement de l'économie nationale à travers l'accompagnement des entreprises aussi bien publiques que privées, notamment celles actives dans des secteurs créateurs de richesses et d'emplois".

LE MINISTRE DES FINANCES À ORAN

La loi de finances 2016 ne touche pas à la politique sociale et de solidarité



Le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa a affirmé, hier à Oran, que la loi de finances 2016 ne touche pas à la politique sociale et de solidarité.

Intervenant lors d'une journée d'information sur la loi de finances 2016, le ministre a souligné : "Nous nous dirigeons vers le développement et une économie diversifiée sur tous les plans", tout en excluant une remise en question de la politique sociale et de solidarité au profit des couches vulnérables.

"La croissance territoriale est un élément fondamental et nécessaire pour permettre à chaque citoyen et dans n'importe quelle wilaya du pays de vivre au même niveau et d'avoir les mêmes chances de croissance", a ajouté M. Benkhalfa, soutenant l'idée de "bassin de croissance" eu égard à la vaste étendue de l'Algérie.

Au sujet de la régression des prix du pétrole, le ministre a souligné que cette année est difficile en matière d'hydrocarbures et en même temps promet le sur le plan économique et des réformes où la recherche est dirigée vers des alternatives dont dispose l'Algérie avec la coopération de tous et un changement des lois et des comportements.

"L'année 2016 sera une étape difficile que nous traversons mais nous pouvons trouver des alternatives avec nos moyens financiers et économiques" a-t-il déclaré ajoutant : "Comme nous avons la volonté d'ouvrir les opportunités de croissance, nous avons la volonté de combattre la contrebande, la surfacturation et les pratiques non économiques".

Pour ce qui est du recouvrement fiscal, le ministre a indiqué que des mesures et facilités existent dont celles relatives à la déclaration à distance, tout en insistant sur le placement de l'argent hors banques dans les établissements financiers.

Organisée par le Conseil national de la fiscalité en présence des opérateurs économiques des wilayas de l'ouest du pays, cette rencontre a été par interventions abordant différents aspects de la loi de finances 2016 par des cadres des directions centrales des Douanes, des impôts et des Domaines.

Le ministre des Finances s'est enquis, lors de sa visite dans la wilaya d'Oran, du fonctionnement de la Conservation foncière d'Oran Ouest, des services des impôts et du Trésor de la wilaya.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Un pistolet mitrailleur et une quantité de munitions saisis près de Debdeb (MDN)

Un pistolet mitrailleur de type kalachnikov et une quantité de munitions ont été saisis hier matin près de Debdeb par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel d'In Amenas, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement relevant du secteur opérationnel d'In Amenas (4e Région militaire) a récupéré, aujourd'hui 17 janvier 2016 à 10h20, suite à une patrouille de reconnaissance près de Debdeb, un pistolet mitrailleur de type kalachnikov et une quantité de munitions (129 balles)", relève le com-

muniqué. "Aussi, un autre détachement relevant du secteur opérationnel de Djebel a intercepté dix-neuf (19) personnes et saisi trois (03) véhicules tout-terrain et une somme d'argent s'élevant à 760.000 dinars algériens". Par ailleurs, "un détachement relevant du secteur opérationnel de Tamanrasset (6e Région militaire) a arrêté, hier, trois (03) contrebandiers et huit (08) immigrants clandestins et saisi un véhicule tout-terrain et trois (03) détecteur de métaux".

"Au niveau de la 2e Région militaire, "des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé, à Mascara, un narcotrafiquant et saisi 73 kg de kif traité et un véhicule utilitaire", ajoute la même source.

Près de 1.650 agents paramédicaux en formation à Batna

Plus de 1.647 agents paramédicaux bénéficient, depuis hier, d'une session de formation organisée à travers les 22 établissements de santé de la wilaya de Batna, a indiqué à l'APS le directeur de la santé et de la population (DSP), Driss Khoudja El Hadj.

Cette formation complémentaire d'agents du corps paramédical touche 1.478 infirmiers de santé publique, 124 sages-femmes et 45 éléments affectés à l'anesthésie et à la réanimation, a précisé le responsable avant de souligner que toutes les conditions ont été réunies pour la réussite de cette formation de huit semaines.

Des enseignants de l'Institut national de formation supérieure paramédicale encadrent la formation des agents des structures de santé de la ville de Batna, tandis que ceux relevant des autres communes suivent les mêmes cours dans les établissements où ils exercent.

Le directeur des études et des stages au sein de cet institut, Kamel Mezzaz, a souligné que cette formation a été décidée par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière avec la collaboration de la direction générale de la fonction publique.

CLINO-MOBILE DU CRA: Des consultations médicales au profit des habitants du village d'Amsel (Tamanrasset)



La clinique mobile du Croissant rouge algérien (CRA), nouvellement affectée à Tamanrasset, a entamé hier des consultations médicales au profit de la population de la localité d'Amsel (35 km de Tamanrasset), a-t-on constaté.

Lancée en présence de la présidente du CRA, Saida Benhabiles, cette action solidarité, ciblant une population de près de 2.500 habitants que compte cette localité enclavée, a été appréciée par les citoyens venus bénéficier des consultations médicales spécialisées assurées par cette clinique mobile, notamment en pédiatrie et gynécologie.

La présidente du CRA a annoncé, à cette occasion, le renforcement de cette clinique mobile en équipements de chirurgie dentaire pour permettre au plus grand nombre de citoyens d'en bénéficier. Le directeur de la santé de Tamanrasset, Amar Bensenouci, a fait partie de la mobilisation, en coordination avec le CRA, d'un staff médical spécialisé pour la couverture et l'encadrement de ces sorties médicales.

Cette action de solidarité a été favorablement accueillie par les citoyens, soulagés d'un déplacement vers le chef-lieu de wilaya pour de pareilles consultations médicales.

APS

BOUDIAF L'A ANNONCÉ À TISSEMSILT : Crédit prochain d'un réseau d'informations en matière de prise en charge des cancéreux

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a annoncé, dimanche à Tissemsilt, la création prochaine d'un réseau d'échange d'informations et de dossiers en matière de prise en charge des malades cancéreux à travers le pays.

Lors d'un point de presse en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a souligné que ce réseau comportera des informations des services de chimiothérapie de la wilaya et du service de référence en radiologie du centre hospitalo-universitaire de Blida, pour un meilleur suivi médical du malade, surtout en chimiothérapie et radiothérapie.

M. Boudiaf a ajouté que son département ministériel est actuellement en phase de concrétisation de la politique de santé de proximité en créant des services de chimiothérapie pour les cancéreux au niveau des dairas leur épargnant les déplacements vers les chef-lieux de wilaya et les hôpitaux lointains, tout en insistant sur la coordination entre la wilaya, les services de chimiothérapie et la wilaya de référence en matière de traitement du cancer.

Le ministre a également souligné que la facture du médicament de traitement du cancer a augmenté de plus de 64 pour cent durant l'année 2015 eu égard à la gravité

de cette maladie coûteuse, affirmant que le cancéreux en Algérie est traité par des méthodes les plus modernes.

Par ailleurs, il a signalé qu'il a été convenu, avec les représentants du paramédical, le lancement d'une formation, d'une durée de 3 mois, au profit de 54.000 agents paramédicaux au niveau national dont 740 sages-femmes, appelant les agents paramédicaux à adhérer à une formation en vue de bénéficier de promotions.

En outre, il sera procédé, à partir du mois de mars prochain, à l'activation du nouveau système de gestion du secteur sanitaire en concrétisant la carte sanitaire pour une meilleure gestion et un meilleur suivi du malade, a annoncé M. Boudiaf.

Il a fait état, par ailleurs, du transfert de l'annexe de l'Institut Pasteur, en cours de réalisation à Tissemsilt et visitée dimanche, en service des urgences médicochirurgicales pour atténuer la tension sur le service d'UMC existant.

La visite du ministre de deux jours dans la wilaya a été



marquée par l'inspection du projet de réalisation de la polyclinique de Theniet El Had et du bloc des UMC de l'établissement public hospitalier (EPH) de cette ville, l'inauguration du service de chimiothérapie dans le même hôpital et le suivi d'un exposé sur les équipements de traitement à domicile.

Dans la commune de Khemisti, M. Boudiaf a visité une équipe de santé de proximité mobile et, au chef-lieu de wilaya, il a inspecté les projets de réalisation d'une clinique Mère-enfant et d'une école paramédicale.

Le ministre a également inspecté un service UMC à l'EPH et inauguré un autre de chimiothérapie.

Une étude portant sur la réalisation d'un hôpital de 240 lits à Tissemsilt sera présentée au ministre qui devra tenir une séance de travail avec les cadres locaux de son secteur.

SKIKDA :

100 millions de DA consacrés à la prise en charge des malades atteints de cancer

L'Etablissement public hospitalier (EPH) Abderrezak-Bouhara de Skikda a consacré en 2015 une enveloppe de 100 millions de DA pour la prise en charge des malades atteints de cancer, a indiqué dimanche à l'APS le directeur de cette structure de santé, Amar Bouaroudj.

Ce montant a permis le suivi de 400 malades de différentes communes de la wilaya, dont 186 ont fait l'objet d'interventions chirurgicales, a précisé le responsable, ajoutant que 320 patients suivent

actuellement des séances de chimiothérapie au sein de cet établissement de santé.

L'EPH Abderrezak-Bouhara traite 24 types de tumeurs malignes, le cancer du sein arrivant en tête avec 40 %, suivi des cancers de la vessie, du colon et du poumon, selon le responsable qui aussi précisé qu'un minibus de 9 places a été acquis pour le transport de malades vers le centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Annaba pour effectuer des

séances en radiothérapie, dans le cadre de la convention de jumelage signée la semaine dernière lors de la visite du ministre de la Santé.

Par ailleurs, une équipe médicale spécialisée dans les soins de chimiothérapie à domicile, sera installée "au cours du deuxième trimestre de l'année en cours", selon M. Bouaroudj qui a rappelé que cet établissement a réalisé 5.022 interventions chirurgicales dont 5 % étaient liées au traitement du cancer.

Nécessité de réajuster le tarif de l'eau afin de réduire le gaspillage

Le directeur général de l'Algérienne des eaux (ADE), Merrah Zidane, a estimé dimanche à Alger qu'il était nécessaire de réajuster le tarif actuel de l'eau pour préserver cette ressource dont la mobilisation coûte cher à l'Etat.

Soulignant que ce réajustement relevait des pouvoirs publics, M. Zidane a estimé qu'un réajustement tarifaire de l'eau était la seule solution, dans un premier temps, pour préserver cette ressource qui fait l'objet de gaspillage. "Il y a un énorme gaspillage de l'eau", a-t-il regretté en s'exprimant au cours d'un atelier sur le service public de l'eau tenu lors de la réunion des cadres du secteur des Ressources en eau et de l'environnement.

Selon lui, seulement 42% du volume d'eau potable produit actuellement est facturé, le reste (58%) est réparti en 30% sous forme de pertes dans les réseaux d'alimentation et le vol à travers des branchements illicites. Le coût de production d'un mètre cube d'eau est estimé entre 60 et 80 DA, alors que l'Etat le cède au consommateur à 18 DA seule-

ment. Selon les chiffres avancés par M. Zidane, pour assurer un service public de l'eau, l'Etat subit des pertes énormes. Citant l'exemple de l'assainissement, le mètre cube d'eau épurée coûte 80DA, le transfert d'un m³ d'In Salah-Tamanrasset 70DA et celui produit par le dessalement d'eau de mer 80DA.

Ces coûts devraient augmenter avec l'augmentation du prix de l'énergie de 20% et celui du gazoil de 40%. Ce responsable a averti quant à la nécessité de "placer l'eau comme priorité nationale" étant donné les potentialités hydriques limitées du pays. "Aujourd'hui, nous avons 17 milliards de m³, encore faut-il que le dérèglement climatique ne viennent pas dérégler le cycle de l'eau. Dans un siècle nous aurons 17 milliards m³, alors que les besoins en eau potable, en irrigation et en industrie vont augmenter", a-t-il dit.

À terme, la seule solution de substitution à cette rarefaction de la ressource est le dessalement d'eau de mer. "Donc, il faut penser à une tarification graduelle de l'eau", a-t-il recommandé.



"Nous avons gagné une bataille, mais nous n'avons pas gagné la guerre de l'eau", a-t-il ajouté en référence aux efforts consentis par l'Etat durant ces 15 dernières années pour mettre le pays à l'abri du stress hydrique.

Dans le seul secteur agricole, le programme quinquennal de réalisation d'un million d'hectares irrigués d'ici 2019 aurait besoin de 11 à 12,7 milliards m³ en année humide (pluvieuse), alors qu'en année sèche, un apport de 3,3 milliards m³ serait nécessaire.

HISTOIRE GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE

Douze pays ont commencé à remettre à l'Algérie les archives

Douze (12) pays arabes et d'autres amis de l'Algérie ont commencé à remettre à l'Algérie une partie des archives qu'ils détiennent sur la guerre de libération nationale, a révélé hier à Boumerdès le ministre des Moudjhidine, Tayeb Zitouni.

M. Zitouni a fait part, dans une déclaration à la presse en marge de sa visite de travail dans la wilaya, d'une "action en cours entre le ministère des Affaires étrangères et certains pays amis de l'Algérie, en vue de restituer une partie des archives de la Révolution", signalant que "12 pays arabes et d'autres amis de notre pays ont commencé à remettre à l'Algérie des documents, photos et ouvrages sur la guerre de libération nationale".

L'Etat algérien confère une importance considérable à l'écriture de la plus grande révolution au monde, en mettant tous les moyens matériels et humains nécessaires pour la réussite de l'opération d'enregistrement des témoignages des moudjhidine", a ajouté le ministre, signalant que les parties concernées par cette action se sont lancées dans "une véritable course contre la montre en vue de réunir le plus grand nombre possible de témoignages des héros et chefs de la Révolution qui ont vécu le combat



du peuple algérien pour son indépendance".

Près de 13 000 heures de témoignages vivants de moudjhidine ont été ainsi enregistrés jusqu'à novembre 2015, a indiqué le ministre, avant de souligner que l'opération se poursuit toujours, dans un objectif de "perpétuation de la révolution de Novembre, considérée comme un modèle pour tous les peuples du monde, notamment ceux qui luttent pour leur liberté."

M. Zitouni a également fait cas de la mise sur CD des autobiographies des chouhada de la Révolution, et de leur distribution à des établissements scolaires, en vue d'informer les générations futures sur les héros qui se sont sacrifiés, pour que l'Algérie vive libre et indépendante.

Après avoir annoncé un recensement programmé de tous les monuments historiques en vue de

la restauration de ceux n'ayant pas encore bénéficié de ce type d'opération, le ministre a déploré l'état de certains "centres de tortures, occupés par des citoyens et exploités, par eux, à des fins personnelles".

Durant sa visite dans la wilaya, M. Zitouni a inauguré le nouveau siège de la direction des Moudjhidine de la wilaya, avant de baptiser le Centre culturel islamique de la ville de Boumerdès au nom du Chahid Amar Mekhlef et de sa salle de soin au nom du chahid Kentar Lounes.

Le ministre s'est également rendu sur le chantier de réalisation de la stèle commémorative des chouhada de Boumerdès, dont les travaux lancés, en avril 2013, enregistrent un retard, a-t-il constaté, avant d'appeler à l'impératif "renforcement de la main d'œuvre à son niveau, en vue de livrer le projet dans ses délais, fixés pour mai 2016".

INSPECTION RÉGIONALE EST DE LA POLICE

Aucun projet de développement socioprofessionnel n'est gelé

Les projets de développement socioprofessionnel inscrits à l'indicatif de l'Inspection régionale Est de la police sont "maintenus", a indiqué hier le contrôleur de police Mustapha Benaini, inspecteur régional Est.

S'exprimant au cours d'une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan annuel des activités de l'Inspection régionale, ce responsable a rappelé que les services de police des quinze wilayas de l'Est du pays ont bénéficié, dans le cadre des plans d'investissement 2005-2009 et 2010-2014, de 565 projets de développement socioprofessionnel dont 220 ont été réceptionnés et 154 autres en cours de réalisation. M. Benaini a souligné qu'"aucune restriction financière n'a été jusque là notifiée".

Mettant l'accent sur l'importance de ces projets dans l'amélioration des conditions de travail et d'intervention des policiers, appelés à agir, notamment, dans le cadre du travail de proximité, l'Inspecteur régional a indiqué que ces projets (sûretés urbaines, centres d'accueil et d'hébergement, académie de police, entre autres) per-

mettront aux policiers de "mieux servir en s'organisant davantage". M. Benaini, qui a fait part d'une "baisse" du nombre des affaires traitées par la police dans l'Est du pays, avec un millier d'affaires de moins en 2015 par rapport à 2014, a indiqué que de nouveaux moyens de prévention et d'intervention (surveillance et détection automatique, entre autres) sont mis à la disposition de la police dans le cadre du plan de modernisation initié par la direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Dans ce contexte, le responsable a indiqué que les caméras de télésurveillance, opérationnelles à Constantine et en cours de réalisation à Sétif et à Annaba, seront ultérieurement généralisées à travers toutes les wilayas de l'Est du pays.

Dans le sillage de la présentation des activités annuelles de la police, l'inspecteur régional Est a fait part d'une "relative propagation" de la cybercriminalité avec 291 affaires traitées en 2015, impliquant plus de 300 personnes dont 151 femmes et 24 mineurs.

LUTTE CONTRE CONTREBANDE

Batna : Saisie de 44 pièces de monnaie à valeur archéologique à Arris

Quarante-quatre (44) pièces de monnaie ancienne à valeur archéologique viennent d'être saisies auprès d'une personne de 25 ans par la brigade de la police judiciaire de la Sûreté de daïra d'Arris (Batna), a appris hier l'APS auprès de la Sûreté de wilaya.

Agissant sur la base d'une information faisant état de la présence d'un individu s'apprêtant à vendre illégalement des pièces de monnaie ancienne, les policiers ont procédé à la perquisition du domicile du mis en cause où ils ont mis la main sur 43 pièces de monnaie romaine et byzantine et une ancienne pièce de monnaie française, a indiqué la même source.

Des outils et des matières utilisés dans la fabrication de munitions de catégorie 5 ainsi qu'une branche de corail rouge à l'état brut ont également été découverts lors de la perquisition de ce même domicile, a noté la même source. Trois (3) personnes ont été présentées, dans le cadre de cette affaire, à la justice qui a placé le principal accusé en détention préventive pour "fouilles illégales" et "possession avec l'intention de les vendre de vestiges protégés", "possession et transport de corail brut sans justification légale" et "possession sans autorisation d'outils et de matières de fabrication de munitions de catégorie 5". Les deux autres prévenus ont fait l'objet de citation à comparaître, a encore indiqué la cellule de communication de la Sûreté de wilaya.

Treize nouvelles stations MSAN mises en service à Béchar

Treize (13) nouvelles stations du système multiservices de télécommunications MSAN ont été mises en service l'an dernier à travers la wilaya de Béchar, notamment dans les localités relevant des communes de Béchar, Abadla et Guerzim, a-t-on appris hier auprès de la direction locale de l'entreprise publique Algérie-Télécom.

La réalisation de ces nouvelles stations de télécommunications d'une capacité de 2.000 abonnés vise la modernisation des équipements du secteur et l'augmentation de l'offre en lignes téléphoniques et d'internet pour répondre à la demande croissante à travers la wilaya, a-t-on précisé. Treize (13) stations similaires sont prévues, au titre du programme de développement d'Algérie-Télécom pour 2016, a-t-on ajouté en rappelant qu'une trentaine de ces stations MSAN ont été installées depuis 2014 à travers la wilaya, notamment dans les grandes agglomérations urbaines.

Huit (08) stations de téléphonie 4G avec réseau Internet haut débit par ondes radio (sans fil) ont également été mises en service par Algérie Télécom en 2015 à travers la wilaya de Béchar, selon la même source. Ces équipements modernes pouvant atteindre 100 mégabits/seconde de puissance, avec une portée théorique de plus de 25 km pour l'internet, ont été installés et mis en service aux chefs des communes de Béni-Abbès, Béni-Ounif, Kenadza, Béchar, Abadla, Taghit, El-Ouata et Kerzaz, a-t-on précisé.

Ces stations, qui disposent d'une capacité de 1.000 lignes chacune (extensible à plus de 1.500), ont facilité la satisfaction de la demande des nouveaux abonnés particuliers ainsi que celle des institutions publiques et privées, a-t-on indiqué.

En matière d'accès du public à l'internet dans les zones urbaines de la wilaya à travers l'offre "Wici", six (6) places publiques et autres espaces publics, comme les campus de l'université "Tahri Mohamed", dans la commune de Béchar, et l'on attend la généralisation de cette offre à l'ensemble des 20 autres communes de la wilaya, a-t-on fait savoir à Algérie-Télécom.

Le général-major Menad insiste sur l'actualisation du système de formation de la police judiciaire

Le commandant de la Gendarmerie nationale, le général-major Noura Menad a insisté, hier à Sidi Bel-Abbès, sur l'actualisation du système de formation de la police judiciaire de ce corps.

Lors d'une visite d'inspection à l'Ecole des sous-officiers de la Gendarmerie nationale de Sidi Bel-Abbès, le général-major Menad a mis l'accent sur une formation professionnelle et qualitative des agents de la police judiciaire s'adaptant aux exigences et aux mutations de la lutte contre la criminalité et le crime organisé.

En visitant les différentes structures pédagogiques de l'école, le commandant de la Gendarmerie nationale a souligné que la formation de qualité est la seule garantie du professionnalisme escompté parmi les objectifs de développement et de modernisation du corps de la Gendarmerie nationale.

Il a ajouté que cette formation nécessite une mise à niveau des agents de la police judiciaire leur permettant de réaliser de grands résultats dans leurs spécialités, tout



en mettant l'accent également sur la modernisation de la formation dans diverses spécialités dont l'ordre public et la sécurité routière.

En outre, le général-major Menad a donné des instructions pour aménager les structures pédagogiques de cette école afin qu'elles puissent accueillir un plus grand nombre de stagiaires dans de meilleures conditions et de les doter de systèmes et technologies sophistiqués, en plus de structures de sport, de loisirs et de culture.

Le responsable s'est enquis du contenu scientifique pédagogique de la formation et a inspecté des infrastructures d'instruction relevant de l'école et concernant la formation militaire, scientifique et spécialisée.

L'Ecole des sous-officiers de la Gendarmerie nationale de Sidi Bel-Abbès enregistre annuellement la sortie de plusieurs promotions totalisant plus de deux mille agents de police judiciaire dont certains spécialisés en matière de sécurité routière. Crée après l'indépendance nationale en octobre 1962 à Alger avant son transfert en 1963 à Sidi Bel-Abbès, cet établissement a vu la sortie de la première promotion en mars 1964.

LE P^R RABAH AMRANE, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DE L'HYPERTENSION PULMONAIRE, ET LE P^R KARIMA ACHOUR, CHEF DE SERVICE CHIRURGIE THORACIQUE AU CHU DE BAB EL OUED, INVITÉS HIER DU FORUM DE *DK NEWS*

HYPERTENSION PULMONAIRE, UNE MALADIE RARE, ORPHELINÉE ET MORTELLE

QUEL TRAITEMENT ?

Hypertension pulmonaire. Maladie dite rare. Rare car un millier d'Algériens la « chopent » chaque année. Maladie dite également orpheline. Orpheline car un seul centre en Algérie est spécialisé dans le dépistage et dans la thérapie à mettre en œuvre.



Said Abjaoui

En France également un seul centre la prend en charge, un centre ultra-équipé pour conduire la thérapie médicale et chirurgicale.

C'est une maladie pratiquement inconnue qui a manqué de communication. Aujourd'hui des professeurs ont posé le jalon de la communication. Ils ont commencé par le choix du forum de *DK NEWS* dont ils sont les invités.

Il s'agit des professeurs Rabah Amrane, président de la Société algérienne de l'hypertension pulmonaire, et de Md Karima Achour, également membre de cette société.

Nombre de questions ont été posées à ces deux professeurs. Les journalistes ont dit que cette appellation leur était inconnue. C'est l'occasion justement de combler le vide en la matière.

Premières questions. C'est quoi cette maladie, quels en sont les symptômes, quelle est son ampleur, quelles en sont les implications, quels sont les moyens de la thérapie, existe-t-il l'acte chirurgical pour guérir ou pour

assurer la survie ? Quelques éléments pour comprendre ce qu'est cette maladie. On sait que la tension augmente dans les artères. Dans ce cas précis, la tension augmente dans les artères pulmonaires.

Le malade a des difficultés à respirer. Il doit y avoir des artères bouchées. La maladie est grave et elle est même mortelle. Il faut immédiatement transporter le malade à l'hôpital.

Le plus tôt possible car il s'était produit un rétrécissement progressif des vaisseaux pulmonaires. Ce rétrécissement produit une obstruction partielle cause de l'augmentation de la tension des vaisseaux pulmonaires. Il s'ensuit une fatigue du cœur ou insuffisance cardiaque droit quand il doit propulser le sang à travers les poumons pour les oxygénier.

D'où vient cette maladie quand ce ne sont pas tous les malades qui vont développer celle-ci ? La science doit encore se développer pour mieux en cerner toutes les causes. Par contre, certains individus ont une disposition à développer cette maladie en raison de l'existence d'une prédisposition génétique. Il y a la présence d'autres maladies dont sont portées les malades et qui sont

des facteurs d'augmentation des risques. Citons-en quelques-uns, à savoir l'infection par le virus VIH, la maladie du foie, la malformation cardiaque congénitale.

Un millier de cas par an qui nécessitent une prise en charge au plus tôt

D'abord pour ce qui concerne la chirurgie thoracique, le nombre de spécialistes en Algérie est très insuffisant. D'autre part, il y a un seul centre et il faudrait un plateau technique spécialisé. Il faudrait également sensibiliser les services médicaux. Peut-on guérir de cette maladie ? Pas tellement, elle est plus dangereuse que le cancer. Pour ceux qui ne peuvent pas être éligibles à l'acte chirurgical, la durée maximale de survie est de cinq ans. Ceux qui sont pris en charge assez tôt peuvent guérir.

Au Japon, l'espérance de survie est de 10 années. Un acte chirurgical pour une prise en charge à l'étranger revient à un coût de 19 à 21 000 euros. La prise en charge en terme d'argent pour l'option médicale en Algérie est évaluée à environ 8 000 euros.

Entre 700 et 1000 personnes souffrent d'HP en Algérie

Augmentation de la pression dans les artères pulmonaires, l'hypertension pulmonaire est une affection rare mais très grave qui entraîne la mort si elle n'est pas diagnostiquée et prise en charge précoce-ment. Entre 700 à 1000 personnes souffrent de cette pathologie en Algérie.

Le taux d'incidence dans le pays est de 200 nouveaux cas par an. A long terme, cette affection qui évolue très vite, aboutit à l'atteinte du cœur droit et finit par causer le décès.

L'absence de symptômes spécifiques à la maladie entraîne un retard dans le diagnostic. La majorité des patients sont diagnostiqués aux stades 3 et 4 de la maladie. Trois traitements sont actuellement disponibles en Algérie dont un qui est fabriqué localement par le groupe Saïdal.

Une maladie aussi foudroyante que le cancer

Maladie qui touche les vaisseaux qui unissent le cœur et les poumons, l'hypertension pulmonaire peut entraîner le décès dans les deux à trois ans qui suivent son apparition. Le risque élevé de mortalité fait que cette maladie est aussi foudroyante que le cancer qui figure parmi les principales causes de morbidité dans le monde. Toutefois, il existe une thérapeutique ciblée pour cette pathologie qui demeure encore inconnue du grand public.

Dans ce cadre, la Société algérienne de l'hypertension pulmonaire sensibilise la population médicale pour aider les médecins à reconnaître les symptômes de cette maladie qui peuvent prêter à confusion.

R.R.

RENCONTRE NATIONALE LE 21 JANVIER À L'AURASSI Première journée sur l'hypertension artérielle pulmonaire : 300 praticiens attendus

L'hypertension artérielle pulmonaire (HTAP) sera au centre de l'intérêt de la première journée de la SAHP le 21 janvier 2016 à l'hôtel El Aurassi, Alger. Cette rencontre scientifique qui regroupera des experts algériens et étrangers portera sur l'épidémiologie, le diagnostic et la classification, la prise en charge thérapeutique médicale et chirurgicale, les étiologies singulières des HTAP observées dans le groupe de prise en charge en Algérie et le dépistage, les nouvelles recommandations sur l'HTAP et la stratégie thérapeutique dans les formes sévères.

Plus de 300 praticiens sont attendus aux travaux de cette journée qui entre dans le cadre de la formation médicale continue.

R.R.



Un diagnostic long et difficile



Réseau

Les professeurs Rabah Amrane, président de la Société algérienne d'hypertension pulmonaire, la professeure Karima Achour de chirurgie thoracique officient au CHU de Bab El Oued.

Dans le cadre de l'information du public sur une maladie grave, souvent diagnostiquée tardivement, ils annoncent la tenue d'une rencontre nationale le 21 janvier à l'Aurassi. Cette rencontre de médecins spécialistes pneumologues, cardiologues, internistes, radiologues, hépatologues, etc.

Il traiteront de l'hypertension artérielle pulmonaire.

Les alertes

La plupart des malades arrivent dans les services hospitaliers quand la maladie a atteint un développement qui rend inopérantes les prises en charge thérapeutiques ou chirurgicales, car les signes qui la caractérisent ne sont pas évidents.

La fatigue, l'essoufflement rapide après un effort peu important alertent, mais cela peut concerner le cardiologue seulement ou le pneumologue spécialement.

C'est lorsque ces deux spécialités sont requises que les examens (échographie) mettent en évidence les atteintes cardiaques suite à la difficulté qu'a le cœur de propulser le sang pauvre en oxygène dans les poumons pour le ré-oxygénier, parce que les vaisseaux sont bouchés.

Quel traitement ?

Les deux professeurs soulignent que le traitement est efficace quand la maladie est reconnue rapidement : « les médicaments, bien que chers, existent. Les chirurgiens thoraciques sont aptes à intervenir. Dans tous les cas, un gain de 5 à 10 ans de vie est possible. Si l'on s'y prend en mettant les moyens. »

Rappels

Le président de la SAHAP créée en 2014 affirme que les contacts de sensibilisation des confrères sont effectués depuis 2009 si bien que la maladie n'est plus « ignorée » : « Le CHU de Bab El Oued est en contact avec les services de Beni-Messous, Mustapha, Bou-Ismail et Blida pour certains examens. » Ce n'est apparemment pas suffisant.

Centre de référence

Les intervenants au Forum de DK News ont un but : Créer une organisation qui permette une prise en charge rapide et efficace des malades.

« La nécessité d'un Centre de Référence national s'est imposée. Il doit disposer des moyens de diagnostiquer les échographies, les cathétérismes, de thérapeutiques et de plateaux techniques chirurgicaux à la hauteur de l'opération décidée. » Il en existe un en France et deux en Espagne et au Portugal.

Centres de compétences

Il est question de créer des Centres de compétences qui réuniraient les spécialistes de plusieurs disciplines, des médecins généralistes pour diagnostiquer rapidement l'hypertension artérielle pulmonaire de sorte que l'état réel du malade soit classifié facilitant l'intervention au niveau du Centre de référence national, selon nos deux professeurs.

A propos de classification, le professeur Amrane est clair : « Lorsqu'un malade est bien diagnostiqué et quel que soit le stade atteint par l'évolution de la maladie, nous pouvons agir pour ramener l'affection au niveau 1 », le plus « gérable » pour le traitement de long cours.

Avec cette mise en place d'une architecture interventionniste au plus tôt dans la prise en charge, l'Algérie se mettra au niveau des pays les plus avancés qui prolongent la vie de 5 ans (France, USA notamment) et de 10 ans au Japon.

La littérature médicale précise : « L'hypertension pulmonaire est une maladie caractérisée par un rétrécissement progressif des vaisseaux pulmonaires.

Cette obstruction partielle amène une élévation de la pression dans les vaisseaux pulmonaires.

Le cœur, qui doit propulser le sang à travers les poumons pour l'oxygener, se fatigue progressivement (insuffisance cardiaque droite) en raison de cette élévation marquée de la pression des vaisseaux pulmonaires. »

Et « qu'il existe une prédisposition génétique qui rend certains individus plus susceptibles de développer la maladie. »

« Plus rarement, une chirurgie pour déobstruer les artères pulmonaires est parfois possible lorsque l'hypertension pulmonaire est secondaire à des embolies pulmonaires », retiennent-ils.

* Le cathétérisme est un acte médical consistant à introduire dispositif médical, cathéter dans la lumière d'un organe tubulaire creux. Cathétéreriser est le verbe correspondant. Le cathéter est un fin tuyau souple et creux. Il est raccordé le plus souvent à l'extérieur par une tubulure (long tube de plastique souple et le plus souvent transparent).

Les cathétérismes les plus fréquents sont ceux d'une veine ou d'une artère, mais on peut également cathétéreriser la vessie, l'urètre, les uretères, les voies biliaires...

Le cathétérisme permet :

- d'injecter des produits médicamenteux ;
- des produits de contraste lors d'examen de radiologie ;
- La prise de pression ou la mesure du débit dans la cavité cathéterisée.
- Le prélèvement de liquides dans la cavité cathéterisée en vue d'analyses ou de drainage.



SITUATION PLUVIOMÉTRIQUE: Il serait «prématuré» de déclarer la sécheresse



Il serait "prématuré" de déclarer la situation de sécheresse, en dépit du déficit pluviométrique enregistré durant l'année écoulée, a indiqué hier à Alger, Mme Houria Benrektta, spécialiste en prévisions météorologiques. Mme Benrektta qui était l'invitée du forum d'El-Moudjahid, a estimé qu'il serait "prématuré" de déclarer la sécheresse tant que l'année agricole est toujours en cours et ce, en dépit d'un "déficit" pluviométrique enregistré durant l'année écoulée. "Déclarer une sécheresse est très délicat", a-t-elle souligné, précisant que les paramètres de désignation de cet état sont définis "par régions", eu égard à la "variabilité" de la pluie et à la position géographique de la dépression climatique.

Elle a relevé que les précipitations cumulées, ces derniers jours, permettent d'évoquer un "déblocage progressif" du déficit pluviométrique, faisant remarquer que "c'est généralement l'ouest du pays qui est pénalisé par la défaillance en pluviométrie". L'intervenante a noté, par ailleurs, que si le mois de décembre dernier a été marqué par un temps "doux" avec peu de pluie, les mois précédents (octobre-novembre) ont connu des passages pluviométriques "très appréciables".

Elle a ajouté que la saison estivale écoulée n'a pas été "caniculaire", mais plutôt "normale", y compris durant le mois de juillet où la température la plus élevée avait été enregistrée (45°) avec un fort taux d'humidité (+ 60 %), à l'origine de la forte sensa-

sation de chaleur. Notant que le déficit pluviométrique observé en 2015 n'est pas "inédit", Mme Benrektta a rappelé que des épisodes similaires ont été observés en 2010 et en 2011, indiquant que les perturbations climatiques enregistrées en Algérie sont liées à la météorologie mondiale, comme ce fut le cas l'année écoulée qui avait connu une hausse de température moyenne du globe estimée à +0,7°. La même spécialiste a, par ailleurs, expliqué que les données de l'Office national de météorologie (ONM) s'appuient sur deux types de prévisions: l'un se calcule sur une durée de cinq jours avec un taux de fiabilité de 80%, et l'autre se fait sur la base de "probabilités", calculées sur un mois, voire sur une saison entière.

Quelque soit la responsabilité humaine vis-à-vis des conséquences des changements climatiques, notre souci est de savoir comment faire face à ces perturbations", a-t-elle affirmé, assurant que les bulletins météorologiques spéciaux (BMS) émis par l'ONM sont "pointus dans l'espace et le temps". En termes chiffrés, le directeur général de l'ONM, Brahim Ihadadene, a fait savoir que c'est la wilaya de Mascara qui a connu le déficit le plus élevé par rapport à la normale (-54%), alors qu'Alger a enregistré un écart négatif de -35%. Il a assuré, en revanche, que des "excédents" en pluviométrie ont été enregistrés dans d'autres wilayas, le plus important étant celui de Tébessa (+37%), suivie de Constantine avec +15% puis An-naba avec +14%.

Plusieurs axes routiers bloqués par la neige dans quatre wilayas du pays

Plusieurs axes routiers demeurent bloqués à cause de l'amoncellement de la neige au niveau de quatre wilayas du pays, selon un point de situation établi hier par les services de la Gendarmerie nationale. Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, la route nationale (RN) 15 reliant Tizi-Ouzou à Bouira est coupée à la circulation au Col de Tirourda (commune d'Iferhounène), de même que le chemin de wilaya (CW) 253 reliant Illiliten à Béjaïa, au village Tizite (commune d'Illiliten). Dans la même wilaya, la RN-33 reliant la RN-30 à Bouira est coupée à la circulation routière à hauteur du village Ti-guemouine (commune d'Ouacine), de même que la RN-30 reliant Tizi-Ouzou à Bouira, au col de Tizi N-Kouïlal (commune d'Iboudrarène), et le CW 09 reliant Tizi-Ouzou à Béjaïa, à hauteur des villages Abou Ghars et Mezguen (com-

mune d'Illoulia-Oumalou).

Dans la wilaya de Bouira, la RN-15 reliant Aghbalou (Bouira) à Ain-El-Hammam (Tizi-Ouzou), est coupée au lieu-dit col de Tirourda (commune d'Aghbalou), et la RN-30 reliant Tizi-Ouzou à Bouira au col de Tizi N'kouïlal (commune de Saharidj) à cause de l'amoncellement de la neige. Même situation dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj où la RN-76 reliant Bordj Bou Arréridj à Sétif, est coupée à la circulation au lieu-dit El-Medfâa (commune de Bordj Zemmoura), ainsi que le CW 41 reliant Ben Daoud à la RN 60A (commune de Ben-Daoud).

A Guelma, la RN 80 reliant Guelma à Souk Ahras (commune d'Ain Sandel) et le CW 162 reliant Guelma à Badjalah (commune de Badjalah) sont également coupés à la circulation.

APS

GHARDAÏA: 320 millions DA pour renforcer le réseau de l'électricité

Un investissement de 320 millions de dinars a été dégagé par la Société de distribution de l'électricité et du gaz Centre (SDC-filiale de Sonelgaz) pour renforcer le réseau de l'électricité dans la wilaya de Ghardaïa et répondre à l'accroissement de la demande, a-t-on appris hier auprès de la direction de distribution locale.



Cet investissement, au titre de l'année 2016, a été imposé par l'accroissement de la demande en consommation de l'énergie électrique, aussi bien de la population que des différents secteurs d'activités économiques, notamment l'agriculture et l'industrie, a indiqué à l'APS le directeur local de distribution de cette société.

Ce financement permettra de réaliser de nouveaux ouvrages de transport relatifs au raccordement au réseau électrique, comprenant la construction de près de 160 km linéaires de lignes de basse et moyenne tension pour accompagner l'extension urbaine des différentes communes de la

wilaya, a expliqué Ahmed Brahim.

Quelque 33 postes transformateurs électriques seront également installés durant l'année 2016 à travers les différentes localités de la wilaya afin d'y renforcer les capacités d'approvisionnement en électricité et d'améliorer la qualité de distribution de l'électricité, a-t-il fait savoir.

Un investissement de plus de 545 millions DA a été concrétisé par la SDC-Ghardaïa durant l'année 2015, avec notamment la réalisation de plus de 154 km linéaires de renforcement du réseau électrique et l'installation d'une quarantaine de transforma-

teurs, le raccordement de 5.376 nouveaux abonnés, ainsi que près de 100 km de réseau de gaz, l'installation d'un nouveau distributeur public et 2.040 nouveaux raccordement au gaz naturel, selon le même responsable.

La wilaya de Ghardaïa dénombre 2.595 km de réseau électrique de moyenne tension et 2.252 km de basse tension, en plus de 2.691 postes de transformation, avec 120.675 abonnés au réseau électrique.

Elle compte aussi 1.470 km linéaires de réseau de gaz naturel avec 67.869 abonnés, selon les statistiques de cette entreprise arrêtées à fin 2015.

AIN TEMOUCHENT: Plus de 900 millions DA versés aux personnes aux besoins spécifiques

Plus de 900 millions DA ont été versés en 2015 aux personnes aux besoins spécifiques dans la wilaya d'Ain Temouchent, a-t-on appris dimanche du cabinet de la wilaya. Au

nombre de 20.992, ces personnes ont bénéficié de l'aide de l'Etat estimée à plus de 900 millions de dinars, a indiqué le directeur de l'action sociale (DAS), Mohamed Djemai, lors du dernier conseil exécutif de la wilaya, soulignant que sur ce montant, pas moins de quatre millions de dinars ont été consacrés à la protection de l'enfance assistée.

En présentant son rapport, le DAS est revenu sur les différentes opérations de solidarité en direction de ces personnes, des malades chroniques, des couches défavorisées et des chômeurs, notamment.

Pas moins de 233 cartes de soins gratuits ont été délivrées à ces personnes vulnérables durant l'exercice écoulé, en plus de l'hébergement et la prise en charge de certains au niveau de sept centres d'accueil ouverts à travers la wilaya, auxquels s'ajoutent la maison de solidarité des associations et le siège du SAMU social d'Ain Temouchent, a-t-on encore signalé.

D'autres actions de prise en charge sociale ont été menées à leur profit, en-

tre autres, dans le domaine de bienfaisance et d'insertion

de jeunes chômeurs dans le domaine du travail par le biais des différents programmes et dispositifs d'emploi, a-t-on ajouté.

Lors de ce conseil exécutif présidé par le secrétaire général de la wilaya, l'accent a été mis sur la nécessité d'aménager et de réhabiliter les centres d'accueil de ces personnes défavorisées et leur dotation en moyens adéquats pour les accueillir dans de bonnes conditions.

Un programme de visites périodiques à ces centres sociaux a été retenu pour le suivi de ces opérations de réhabilitation et la prise en charge psychologique des résidents, a-t-on fait savoir de même source.

LUTTE CONTRE LA DROGUE Mascara: saisie de 192 kg de kif traité à Sig

Une quantité de 192 kg de kif traité a été saisie à Mascara par les éléments de la brigade de Gendarmerie nationale de Sig (nord de la wilaya de Mascara), a-t-on appris hier de source sécuritaire.

Cette saisie a été opérée samedi soir dans un barrage de contrôle sur l'autoroute est-ouest lors d'une fouille d'un véhicule suspect qui se dirigeait vers l'est du pays en provenance de Tlemcen, a-t-on indiqué. Une enquête a été ouverte pour déterminer les tenants et aboutissants de cette affaire, a-t-on ajouté.

BILAN ANNUEL DE LA DCP DE TISSEMSILT

16 111 168 DA de défaut de factures en 2015

ABED MEGHIT

Durant l'année 2015, les services du contrôle de la qualité et de la répression de la fraude relevant de la direction du commerce et des prix de la wilaya de Tissemsilt ont effectué 9 269 interventions à travers les 22 communes où ils ont relevé quelque 759 infractions, dont les dossiers ont été transmis à la justice contre 8 594 interventions ayant conduit à l'établissement de 662 procès verbaux en 2014.

À ce titre selon le bilan annuel 2015 le service du contentieux de la DCP, a enregistré 50 fermetures de locaux commerciaux pour des infractions liées au non-respect des règles d'hygiène et de droit ainsi que pour défaut de registre du commerce.

Plusieurs échantillons de produits suspectés ont été prélevés aux fins d'analyses par le laboratoire R. Ces opérations ont donné lieu à la saisie d'une importante quantité de marchandise pour une valeur estimée à 638 624,60 DA couvrant 1 243.871 kg de produits saisies. Par ailleurs, le service du contrôle des pratiques commerciales relevant de la même direction a recensé 1 082 infractions ayant conduit à l'établissement de 991 procès verbaux, parmi les 8 375 interventions effectuées durant l'année 2015 sur l'ensemble du territoire de la wilaya contre 6 764 interventions à 934 infractions, donnant lieu à 937 procès verbaux ont été établis en 2014.

Par ailleurs, 140 fermetures administratives de locaux commerciaux ont été prononcées à l'encontre des commerçants réfractaires pour défaut de registre du commerce et d'activité étrangère au registre du commerce. Selon le même bilan, le montant du chiffre d'affaires des fraudeurs poursuivis essentiellement pour défaut de factures s'élève à 16 111 168 DA.

INTEMPIÉRIES

Zéro navire à quai et 14 placés en rade au port de Djendjen, à Jijel

Quatorze (14) navires chargés de marchandises diverses (rond à béton, pipes, ciment, céréales, bois) étaient en rade, hier, et aucune embarcation n'était accostée au port de Djendjen (Jijel) en raison de l'agitation de la mer, a-t-on constaté.



Les conditions météorologiques ont été marquées à Jijel, au cours de cette semaine, par des rafales de vent, en plus de chutes de pluies et de neige sur les reliefs à 700 mètres.

Par ailleurs, au cours de l'année écoulée (2015), le trafic portuaire de Djendjen a enregistré une baisse de 40% en matière de trafic "véhicules" et

une chute sensible du chiffre d'affaires, selon la direction générale de l'Entreprise portuaire de Jijel (EPJ).

Cette baisse est le résultat des nouvelles dispositions relatives à l'importation des véhicules décidée par les pouvoirs publics, avait récemment indiqué le président-directeur général de l'EPJ, rappelant que le volume de récep-

tion de véhicules roulants (voitures, camions, engins) devrait atteindre à la fin de cette année les 190.000 unités.

S'agissant du trafic global du port, les prévisions de clôture pour cet exercice font état de 4.750.000 tonnes, un volume pratiquement identique à celui de l'exercice 2014, selon ce responsable.

CHUTES DE NEIGE DANS L'EST DU PAYS**Plusieurs routes coupées**

De nombreux axes routiers ne peuvent être empruntés dans plusieurs wilayas de l'est du pays en raison des chutes de neige qui se sont abattues dans la nuit de samedi à dimanche, ont constaté des journalistes de l'APS.

C'est notamment le cas dans la wilaya de Sétif dont la partie septentrionale est particulièrement affectée, en particulier dans les communes situées en altitude à l'image d'Ain Abessa, de Bougaâ et de Bouandas.

Même l'autoroute Est-Ouest est très difficilement praticable par endroits à cause des amoncellements de neige, surtout sur le segment reliant les wilayas de Bordj Bou-Arréridj et de Constantine à hauteur, notamment d'El Achir et de Chelghoum-Laid (Mila) où les véhicules ont beaucoup de peine à se mouvoir.

Les engins de déblaiement sont toutefois à pied d'œuvre pour dégager les chaussées sous la supervision des techniciens des travaux publics et des éléments de la Gendarmerie nationale et



de la Protection civile.

Il reste malgré tout que de nombreux écoliers, collégiens et lycéens n'ont pu rejoindre leurs établissements, en zones rurales mais également dans des agglomérations importantes comme Sétif, El Eulma, Bougaâ ou encore Bordj Bou-Arréridj.

Dans les wilayas de Batna et de l'estreème-est du pays (Tébessa, Souk-Ahras, Oum El-Bouaghi et Khencela, notamment), la neige est également tombée en abondance, surtout sur les hauteurs, sans toutefois bloquer la circulation automobile sur les principaux axes.

CHUTES DE NEIGE**60 écoliers secourus par la Protection civile à Khencela**

Soixante (60) écoliers en excursion à Khencela (Est du pays) ont été secourus par les éléments de la Protection civile qui ont réussi à dégager les bus qui les transportaient, de la neige, a indiqué hier la direction générale de la Protection civile.

Les unités de la Protection civile sont également intervenues pour porter secours à d'autres personnes restées bloquées dans leurs véhi-

cules par la neige, dans les différentes wilayas concernées par les intempéries enregistrées durant les dernières 48 heures, a précisé la même source dans un communiqué.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué au total 2.371 interventions, suite notamment à des accidents de la circulation et domestique, des évacuations sanitaires et pour l'extinction d'incendies, relève la même source.

Bordj Bou-Arréridj, deux (2) à Tizi Ouzou et deux (2) à Oum El-Bouaghi.

Le bilan indique, en outre, que 24 personnes ont été blessées dans quatre accidents de la route.

Les éléments de la Protection civile ont effectué au total 2.371 interventions, suite notamment à des accidents de la circulation et domestique, des évacuations sanitaires et pour l'extinction d'incendies, relève la même source.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ
Après la neige, le verglas bloque plusieurs routes

La wilaya de Bordj Bou Arréridj continue à enregistrer depuis avant-hier d'importantes perturbations dans la circulation et des villages isolés, notamment au niveau des régions montagneuses de Djââfra, Bendaoud, Tagualat et de Zemoura où après la couche de neige qui a recouvert ces régions, vient le verglas qui paralyse la circulation sur plusieurs routes.

Ces chutes de neige, ayant atteint plus de 5 cm d'épaisseur dans certaines localités de Bordj Bou-Arréridj, ont fait la joie des habitants et particulièrement les enfants en cette période de week-end. Cependant, ces intempéries ont perturbé la circulation au niveau de plusieurs axes routiers où des chemins importants ont été bloqués par le verglas en ce début de semaine, ont indiqué les services de la Gendarmerie nationale activant dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, qui précisent que les axes routiers affectés concernent la RN 76 reliant Bordj Bou-Arréridj à Sétif via Zemoura, la RN 03 au niveau de la commune de Texter, le CW 41 reliant les communes enclavées de Haraza et Bendaoud à la RN 60A, le CW 43 reliant El Maien, Djââfra à El Colla et le CW 42 reliant la commune de Tagalat à la wilaya par la localité de Ghâïlassa. Par ailleurs, la même source a indiqué que la circulation routière est interrompue suite aux chutes de neige au niveau du chemin non classé reliant la commune de Colla au CW 43 sur les hauteurs de Djââfra.

Notons aussi que cette situation a empêché plusieurs personnes dont les écoliers à rester chez eux. Ainsi à Bendaoud, El Maien, Colla, Djââfra, Haraza, Tagalat et même au niveau du chef-lieu de la wilaya, plusieurs établissements scolaires ont chômé pour absence d'enseignants ou d'élèves.

M.B.

EL-BAYADH
Quatre personnes meurent asphyxiées par le gaz carbonique

Quatre personnes sont mortes asphyxiées par le gaz carbonique (dioxyde de carbone), hier à El-Bayadh, a-t-on appris des services de la Protection civile.

Les victimes, une femme de 38 ans et trois de ses enfants âgés entre 8 et 16 ans, sont mortes après avoir inhalé du gaz carbonique dégagé d'un chauffe-eau, a-t-on précisé.

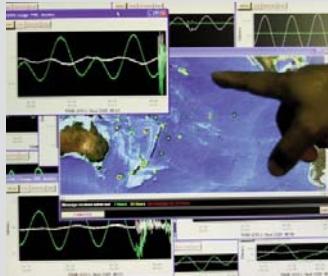
Leurs corps ont été déposés à la morgue de l'hôpital Mohamed Boudiaf à El-Bayadh et une enquête est diligentée par les services de la Sûreté nationale territorialement compétents pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

Nouvelle perturbation climatique mardi au centre et à l'est du pays

Une nouvelle perturbation climatique entraînant neige et pluie, est attendue mardi et mercredi au centre puis à l'est du pays, a annoncé hier à Alger Mme Houria Benreka, prévisionniste à l'office national de météorologie (ONM). "Une nouvelle perturbation climatique, de faible intensité, est attendue mardi notamment à l'est du pays et sera suivie mercredi d'un changement plus intense, entraînant neige et pluie sur la région centre du pays", a précisé Mme Benreka au forum d'El-Moudjahid.

APS

Séisme de 5,5 dans l'est de l'Indonésie : huit personnes blessées



Huit personnes ont été blessées et 120 maisons endommagées lors d'un séisme de magnitude 5,5 survenu hier dans une région isolée de l'est de l'Indonésie, ont annoncé les autorités locales. La secousse a été ressentie fortement dans plusieurs petites îles, a précisé l'Agence indonésienne des catastrophes naturelles, mais il n'y a pas de risque de tsunami. Le tremblement de terre s'est produit dans la mer de Banda, à une profondeur de 46 km, dans la province des Moluques, a indiqué de son côté l'Institut américain de géologie (USGS).

D'après les premières informations que nous avons recueillies, l'impact du séisme a été très significatif dans deux villages sur l'île d'Ambalaú, a déclaré le porte-parole de l'agence indonésienne, Sutopo Purwo Nugroho. Huit personnes ont été blessées et environ 120 maisons endommagées, a-t-il ajouté. L'Indonésie est située sur la "ceinture de feu" du Pacifique, où la collision de plaques tectoniques cause de fréquents séismes et une importante activité volcanique. En 2004, un séisme sous-marin dévastateur, au nord-ouest de l'Indonésie, avait provoqué un gigantesque tsunami, tuant plus de 170.000 personnes en Indonésie même et des dizaines de milliers d'autres dans plusieurs pays de l'océan indien.

SUÈDE: Incendie volontaire dans une mosquée, ouverture d'une enquête



Un feu s'est déclaré dans la nuit de samedi à dimanche dans une mosquée à Boras, dans le sud-ouest de la Suède, a annoncé hier la police qui a ouvert une enquête pour incendie volontaire.

Les pompiers et la police ont été alertés peu après 03h00 (02h00 GMT), après le départ de l'incendie qui a été rapidement éteint, et n'ont trouvé personne sur place, a indiqué la police. "Les causes du départ de feu ne sont pas connues pour le moment. Une enquête préliminaire pour incendie volontaire a été ouverte et un périmètre a été établi autour des lieux en vue de relevés de la police technique et scientifique", selon un communiqué de la police.

APS

MIGRATIONS: Six corps repêchés et dix portés disparus en mer Egée

Six corps ont été repêchés samedi par les garde-côtes grecs au large de l'île de Samos en mer Egée, victimes d'un nouveau naufrage d'un bateau transportant au total 17 migrants, dont dix sont portés disparus, selon des autorités portuaires.

Seul un homme a réussi à arriver sain et sauf à la côte nord de Samos après avoir nagé "pendant six heures", selon sa déclaration aux garde-côtes.

Sur sa déclaration, leur embarcation en plastique a chaviré après avoir appareillé vendredi des côtes turques, très proches de Samos.

Les autorités n'excluent pas que "le naufrage eut lieu dans les eaux turques car l'épave du bateau n'a pas été pour le moment retrouvée", selon une responsable du bureau de presse des garde-côtes, citée par l'AFP.



Il s'agit du troisième naufrage en deux jours dans la même zone. Dans la nuit de jeudi à vendredi les patrouilleurs ont repêché trois corps d'enfants et 20 migrants sains et saufs au large d'Agathonissi après le chavirage de leur bateau. Pendant la même nuit, une personne a pérî au large de l'îlot proche de Farmakonissi, alors que les patrouilleurs ont découvert 63 migrants sur la côte de cet îlot.

Les noyades en Egée se poursuivent depuis le début de l'année, malgré le ralentissement du nombre de

migrants arrivant en Grèce, dû aux conditions météorologiques hivernales mais aussi aux limites imposées par l'Union européenne pour endiguer ce flux.

La première victime de 2016 avait été un enfant de deux ans, noyé le 2 janvier au large d'Agathonissi, 38 personnes ayant été alors secourues.

Trois jours plus tard, 36 migrants ont été retrouvés noyés, dont des femmes et des enfants, au large des côtes turques.

GB: Les Britanniques de plus en plus nombreux à vouloir une sortie de l'UE

Le nombre de Britanniques favorables à une sortie de leur pays de l'Union européenne (UE) a augmenté après les attentats de Paris et les agressions de Cologne, selon les résultats d'un nouveau sondage publiés hier.

With 53%, les partisans du "oui" à une sortie de l'UE devancent ceux du "non", qui sont 47%, selon cette enquête d'opinion réalisée par l'institut Survation pour le journal de

centre droit et eurosceptique Mail on Sunday.

Le Premier ministre britannique, David Cameron, a promis d'organiser un référendum avant la fin 2017, mais celui-ci pourrait se tenir dès le mois de juin prochain.

Le sondage, réalisé en ligne les 15 et 16 janvier auprès de 1.004 personnes et qui confirme une marge d'erreur de 2%, exclut de ses résultats les indécis.

En prenant en compte

ces derniers, 42% sont en faveur du "Brexit" (contraction de "British exit", ou "sortie du Royaume-Uni"), 38% y sont opposés et 20% hésitent encore.

La dernière enquête d'opinion de Survation, en septembre, plaçait déjà en tête les partisans d'une sortie de l'UE avec 51%, contre 49% d'opposants, sans prendre en compte les indécis.

Le nouveau sondage

souligne l'influence des attentats de Paris en novembre et des agressions du Nouvel An à Cologne pour expliquer cette augmentation.

Environ 34% des personnes interrogées indiquent que les attentats parisiens du 13 novembre, qui ont fait 130 morts et ont été revendiqués par l'organisation Etat islamique, les incitent à voter pour une sortie de l'UE.

CONFLIT AU YÉMEN: MSF fait entrer de l'aide médicale dans Taëz assiégée

Médecins sans frontières (MSF) a introduit deux camions chargés d'aide médicale dans la ville yéménite de Taëz (sud-ouest) assiégée par les rebelles houthi, a annoncé l'ONG dans un communiqué.

"L'aide a pu entrer dans cette enclave samedi", a précisé MSF dans un communiqué, précisant qu'il s'agissait de la première opération du genre en cinq mois.

Selon l'organisation humanitaire, l'enclave, située dans le centre de Taëz, troisième ville du Yémen, manque cruellement d'équipements médicaux, ce qui rend difficile le traitement de "nombreux blessés de guerre". MSF a appelé les belligérants à faciliter l'aide médicale, alimentaire et l'acheminement des produits pétroliers dans cette partie de la ville.

Un organisme de secours saoudien a annoncé à la mi-janvier que des avions de la coalition arabe qui combat les rebelles houthi avaient largué



40 tonnes d'aide sur des zones assiégées par les Houthis dans la province de Taëz. Les quelque 600.000 habitants de Taëz, chef-lieu de la province du même nom, sont soumis depuis des mois à un siège des rebelles. Le 18 décembre, l'ONU avait indiqué qu'une centaine de camions char-

gés d'aide alimentaire étaient arrivés à Taëz. Mais des organisations humanitaires locales et des sources proches du président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi avaient affirmé qu'elle avait été interceptée par les rebelles et distribuée dans des zones sous leur contrôle.

5 QUESTIONS À M^{ME} FERIAL FURON PRÉSIDENTE FONDATRICE DE L'ASSOCIATION FARR (FRANCO-ALGÉRIENS RÉPUBLICAINS RASSEMBLÉS) :

« Nous avons toujours refusé tous les extrémismes... »

Entretien réalisé par Cherbal E-M

Comment se prépare le rassemblement 2016 des FARR ?

Nous avons maintenant une grande expérience de l'organisation de ce type de manifestation. Notre équipe dirigeante est toujours très motivée et très mobilisée pour cet événement majeur dans la vie de notre association.

Le succès crée le succès et nous avons mérité, par notre sérieux, la confiance de notre partenaire, « Le Pavillon Royal » qui est un lieu rénové et magnifiquement situé à proximité de la Porte Dauphine à Paris. Le gala s'y déroulera le mardi 2 février en soirée à partir de 19h30.

Cette année, nous aurons un plateau d'invités prestigieux et de grande qualité du monde politique de toutes sensibilités ainsi que du monde diplomatique. Nous avons d'ores et déjà la confirmation de la présence de M. Arnaud Montebourg, ancien ministre de l'Éco-

« NOUS SOMMES TRÈS INQUIETS DU CONTEXTE SOCIO-POLITIQUE FRANÇAIS ».

nomie, du redressement productif et du numérique, de M. Jean-Louis Levet, Haut responsable à la coopération industrielle et technologique franco-algérienne, de M. Xavier Driencourt, Ancien ambassadeur de France en Algérie et de M. Nicolas Dupont-Aignan, député et président du parti politique « Debout la France ». Nous attendons encore quelques confirmations qui viendront renforcer la qualité des intervenants. Nous ferons des communiqués complémentaires quand elles nous parviendront.

Nos conférenciers s'exprimeront à la tribune sur le thème « Le couple franco-algérien, moteur de développement de l'espace méditerranéen ».

Nos lauréats 2016 qui nous feront l'honneur de recevoir un TROPHEE lors de cette grande soirée sont des hommes et des femmes qui se distinguent par leur talent et leur qualité de cœur. Je peux en

« LE COUPLE FRANCO-ALGÉRIEN, MOTEUR DE DÉVELOPPEMENT DE L'ESPACE MÉDITERRANÉEN ».

citer quelques-uns : Rachid Arhab pour son parcours hors-norme dans le monde des médias et pour son combat actuel qui va dans le sens des idéaux de FARR, Amine Zaoui pour son exceptionnelle œuvre littéraire qui contribue au rayonnement de la culture maghrébine dans le monde, Mohand Sidi-Saïd pour sa brillante trajectoire au sein de l'un des plus prestigieux laboratoires pharmaceutiques mondiaux.

Lors de cette troisième édition de notre grande rencontre annuelle qui marque l'amitié entre la France et l'Algérie, nous aurons le plaisir de mettre en lumière le patrimoine culturel algérien au travers de la musique, du stylisme et de la peinture. Ainsi, notre dîner sera égayé par l'orchestre national de musique arabo-andalouse dirigé par le



grand musicien et chanteur Faouzi Abdennour. Nous aurons également l'immense plaisir d'honorer les Karakous de la talentueuse styliste algéroise Faiza Antri Bouzar. Et enfin, nous aurons le bonheur de faire découvrir à nos invités les œuvres d'une artiste-peintre d'art abstrait, Anissa Lalahoum.

Tout sera réuni pour faire de cet événement un « must » de la vie publique de la communauté franco-algérienne.

Que vous inspire le contexte socio-politique français ?

Je me fais l'interprète de tous nos membres et de toute l'équipe dirigeante de FARR : nous sommes très inquiets du contexte socio-politique français.

Ce que nous redoutons est en train de se produire sous nos yeux : un mélange

« LE SUCCÈS CRÉE LE SUCCÈS »

redoutable entre une crise économique persistante qui génère la colère sociale, un repliement identitaire sur soi des différentes composantes de la société française et pour exacerber encore les tensions, un climat de terreur lié à l'action sanguinaire et folle d'organisations terroristes étrangères.

La France est inquiète, la France a peur, la France est en colère. Cette inquiétude, cette peur, cette colère a des conséquences directes, en France comme partout : un vote xénophobe, des tensions intercommunautaires, une surenchère politique vers le tout-sécuritaire.

FARR s'est récemment positionné fermement contre la constitutionnalisation de la déchéance de nationalité pour les terroristes binationalas.

Ce que nous redoutons et rejetons n'est pas tant la punition des crimes commis, lesquels pourraient justifier au demeurant la sanction d'une déchéance de nationalité - puisque les actes de terrorisme ne méritent aucune clémence -, mais bien la discrimination que cette sanction opérerait si elle ne devait s'appliquer qu'aux seuls Français binationalas.

Comment en effet justifier que pour un même acte criminel commis, un Français, du seul fait de sa double nationalité, puisse se voir déchu de sa nationalité alors qu'un autre Français ne puisse pas encourir la même sanction ?

Cela tout candidat à la présidentielle française qui ne préservera pas les intérêts légitimes et la dignité des Franco-Algériens, partie intégrante du peuple français. FARR sera aussi très attentif au maintien à un haut niveau d'excellence des rapports politiques entre la France et l'Algérie.

Quel bilan faites-vous de vos efforts pour la cause des Franco-Algériens ?

Vous nous demandez, je suppose, d'éviter toute langue de bois et autosatisfaction vis-à-vis de notre action : ça tombe bien, ce n'est pas du tout le style de FARR.

Je dirais que beaucoup reste à faire. Nous avons eu la joie d'une reconnaissance institutionnelle par la participation de FARR à l'instance de dialogue avec l'Islam de France mise en place par le gouvernement Valls le 15 juin 2015 au ministère de l'intérieur. C'est un fait

C'est pourquoi FARR se prononce aujourd'hui contre la réforme constitutionnelle envisagée et appelle tous les responsables politiques, individuellement et collectivement, à rechercher des solutions alternatives permettant à la fois la juste, forte et exemplaire sanction des ennemis de la République que deviennent les citoyens commettant des actes de terrorisme contre la France, ses intérêts et ses habitants, et sauvegardant, dans son acceptation la plus noble, le principe d'égalité sans lequel la République risquerait d'y perdre son essence.

Pensez-vous possible de rester à l'écart des clivages politiques en France ?

Nous avons toujours refusé tous les extrémismes, qu'ils soient de nature politique ou communautariste.

Nous sommes apolitiques, c'est-à-dire indépendants des partis politiques, ce qui ne veut pas dire que nous ne prenons pas en compte la situation socio-politique de notre pays.

Dans le contexte actuel nous sommes et nous serons très vigilants à ce que les Français, tous les Français quelle que soit leur origine, soient traités sur un strict plan d'égalité en terme de nationalité.

Nous serons très vigilants à toute forme de stigmatisation confessionnelle.

Nous serons également très sensibles à toute forme de dérives antirépublicaines en matière d'état d'urgence, tout en reconnaissant à l'état le droit, et le

« NOUS AVONS TOUJOURS REFUSÉ TOUS LES EXTRÉMISMES, QU'ILS SOIENT DE NATURE POLITIQUE OU COMMUNAUTARISTE ».

devoir de se défendre et de défendre la Nation française.

Il faut bien comprendre que les franco-algériens sont au cœur d'intérêts convergents nationaux aussi bien algériens que français ce qui explique la qualité des rapports économiques et politiques entre nos deux pays.

Pour répondre directement à votre question, FARR sera vigilant et dénon-

« NOUS SERONS TRÈS VIGILANTS À TOUTE FORME DE STIGMATISATION CONFÉSSIONNELLE ».

objectif qui récompense notre action. Sur un plan plus subjectif, le gala que nous organisons annuellement est devenu « The place to be » aussi bien en terme de décideurs économiques que politiques.

Mais ce serait mal connaître FARR que ce genre de reconnaissance nous satisfasse par rapport à nos objectifs : nous rencontrons des ralentissements avec les administrations pour mettre en place nos actions en terme de citoyenneté dans les zones géographiques prioritaires. Nous avons des difficultés pour obtenir des soutiens financiers qui nous sont pourtant nécessaires pour poursuivre et amplifier nos efforts.

Je l'ai dit, nous avons eu des succès mais nous rencontrons aussi des obstacles comme il est normal dans la vie associative.

Comment évoluent vos projets avec l'Algérie ?

Je ne vous apprendrai rien en vous disant que le contexte français est à l'heure actuelle très difficile du fait du climat politique en général et de l'état d'urgence en particulier.

Nous sommes très attachés à un projet de jumelage entre grands lycées français et algériens. Nous sommes convaincus que c'est par la connaissance mutuelle et le dialogue que les relations entre nos deux pays peuvent s'approfondir. Disons que les choses sont difficiles à mettre en œuvre dans la conjoncture actuelle.

Aux plans sociologique et culturel nous constatons que les trophées que nous décernons chaque année révèlent à l'opinion française et algérienne que le succès individuel récompense toujours l'effort et le talent. Pour FARR, c'est un de nos axes fondateurs pour lutter contre toute stigmatisation : la démonstration de la compétence par la preuve.

Les contacts que nous prenons dans le monde économique s'avèrent à l'heure actuelle prometteurs mais non encore concrétisés. Tout ceci est lent, nous demandons beaucoup d'efforts. Mais nous ferons tout notre possible pour que ces projets aboutissent.

MALADIE DE PARKINSON : UN NOUVEAU SIGNE D'ALERTE À SURVEILLER DE PRÈS

Un taux d'acide urique dans le sang suffisamment élevé pourrait protéger le patient contre la maladie de Parkinson. On fait le point.

En France, au moins 175 000 personnes souffrent de la maladie de Parkinson, et 10 000 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année*. Cette pathologie neuro-dégénérative qui touche le système nerveux, provoque une disparition lente et progressive des neurones et de la substance noire, la partie du cerveau qui produit la dopamine, un neurotransmetteur dont le rôle est (entre autres) de réguler les capacités mentales, les mouvements et les émotions.

Des chercheurs de la American Academy of Neurology (États-Unis) viennent - peut-être - de découvrir un moyen de se protéger contre la maladie de Parkinson : l'acide urique. Il s'agit d'une substance chimique naturellement présente dans l'organisme et résultant de la dégradation de certaines molécules azotées, les purines (présentes dans la viande rouge, les abats, le poisson...).

L'étude, publiée dans la revue

médicale Neurology, montre que plus le taux d'acide urique est élevé dans l'organisme (dans le sang, plus précisément), moins le risque de développer la maladie de Parkinson est important. Pour le vérifier, les chercheurs ont travaillé sur les dossiers de 90 214 patients et ont étudié les résultats des prises de sang de ces derniers. Résultat, les patients qui avaient des taux d'acide urique sanguin compris entre 6,3 et 9,0 mg/dl avaient 40 % de risque en moins de développer la maladie de Parkinson. Les chercheurs rappellent qu'un taux «normal» se situe entre 3,5 et 7,2 mg/dl.

Attention : un taux d'acide urique trop élevé n'est pas bon non plus pour la santé. L'acide urique est en effet impliqué dans le développement de certains troubles hépatiques, certains troubles articulaires (la goutte, par exemple) et du syndrome métabolique. L'important serait donc d'être dans la moyenne...



VA-T-ON DÉCELER CETTE MALADIE AVEC L'ODORAT ?

Des chercheurs britanniques étudient la possibilité de mettre au point un test olfactif qui permettrait de détecter l'odeur de la maladie de Parkinson. Outre la maladie de Parkinson, il y a 20 ans, cette infirmière écossaise avait détecté que son mari était atteint de la maladie de Parkinson en notant que son odeur corporelle était devenue plus musquée. Dotée d'un sens olfactif très poussé, cette femme aujourd'hui âgée de 65 ans avait alors été approchée par des chercheurs de l'Université d'Edimbourg (Grande-Bretagne) pour participer à des tests qui s'étaient avérés



concluants. Grâce à son odorat, elle était capable de «renifler» une odeur propre à la maladie sur les tee-shirts de personnes souffrant de Parkinson.

Vingt ans plus tard, la Fondation pour la recherche sur la maladie de Parkinson de Grande-Bretagne va donc financer des recherches menées par les scientifiques des universités de Manchester et d'Edinbourg, et qui pourraient mener à l'élaboration d'un test permettant de diagnostiquer la maladie à ses débuts.

Pour cette étude, le Dr Barran et ses collègues du Manchester Institute of Technology

ont recruté 24 «nez» afin d'étudier leurs capacités olfactives. Ils vont aussi extraire et identifier les petits composants de molécules tirées de la peau pour identifier les signes spécifiques trouvés dans la maladie de Parkinson et vérifier si cette équipe de «super odorats» est capable de détecter ces signes spécifiques.

Le Dr Barran espère que les résultats de ces recherches pourront conduire à l'élaboration d'un test permettant de diagnostiquer la maladie de Parkinson à ses débuts, «peut-être avant même que les symptômes physiques se produisent» a-t-elle expliqué.

De nombreux chercheurs travaillent actuellement sur les odeurs que nous dégagons et qui pourraient apporter des indices sur notre état de santé. Ainsi, des chercheurs portugais ont révélé que le bonheur pouvait générer des substances chimiques sécrétées dans la transpiration, qui induisent un état similaire au bonheur chez la personne qui respire cette odeur.

Par ailleurs, des chercheurs allemands ont découvert que des chiens pouvaient déceler l'odeur du cancer du poumon en reniflant l'haleine de personnes atteintes de cette maladie.

PARKINSON : LES IDÉES RECUES SUR LA MALADIE

Toutes les heures, un nouveau cas de Parkinson est détecté en France. Aujourd'hui, ce sont plus de 150 000 personnes qui en souffrent dans le pays et, contrairement à ce que l'on croit, ce n'est pas une maladie réservée aux personnes âgées puisque 20 % des malades ont moins de 50 ans. Voici donc quelques idées reçues contre lesquelles il faut lutter :

La maladie de Parkinson ne touche que des personnes âgées

Faux : Elle peut survenir à tout âge, la moitié des personnes diagnostiquées ont entre 40 ans et 58 ans. Elle atteint aussi parfois des personnes plus jeunes

(environ 10 % des malades ont moins de 40 ans).

La maladie de Parkinson ne se soigne pas.

Faux : Elle se soigne, les traitements et l'opération chirurgicale permettent en effet d'atténuer les symptômes mais on ne guérit pas.

C'est une maladie rare

Faux : En France, 14 000 nouveaux cas sont diagnostiqués par an, soit plus de 2 nouveaux malades par heure. 50 % d'entre eux sont actifs. En France, plus de 150 000 personnes sont atteintes par cette maladie. C'est la 2ème cause de handicap moteur chez l'adulte.

La maladie de Parkinson est celle du tremblement

Vrai et faux : La lenteur du geste est le symptôme le plus fréquent alors que le tremblement est le plus connu. Pourtant 1 personne sur 3 ne tremblera jamais. Il existe bien d'autres symptômes : raideur musculaire, dépression, micrographie...

D'autres troubles font dire que le «corps est une prison».

Après l'opération, on est guéri

Faux : L'opération a le même effet que les médicaments dopaminergiques. Elle atténue les symptômes mais la maladie continue d'évoluer.



Les malades de Parkinson sont des simulatores

Faux : C'est l'alternance de périodes «on» et «off» qui rend cette maladie difficile à comprendre et si spécifique à maîtriser. Elle semble à certains moments invisible.

L'OBÉSITÉ FAVORISE LE DÉVELOPPEMENT DU CANCER DE LA PROSTATE



Une récente étude française vient de montrer que les cancers de la prostate qui se déclenchent chez les patients obèses sont plus virulents que la moyenne. En cause : une progression de la maladie facilitée par le tissu adipeux. En France, 6,5 millions de personnes souffrent d'obésité : cela représente environ 14,5 % de la population adulte. Or, on le sait : il existe des liens entre cancer et obésité - avoir un IMC supérieur à 30 favorisera ainsi l'apparition du cancer de la vésicule biliaire, des reins, de l'utérus chez les femmes, de la thyroïde...

Une étude française de l'Institut de Pharmacologie et de Biologie Structurale (CNRS/Université Toulouse III) vient de trouver une nouvelle conséquence de l'obésité chez l'homme : cette maladie favorisera le développement (et non l'apparition !) du cancer de la prostate.

Une propagation via les adipocytes

L'étude, publiée dans la revue scientifique *Nature Communications*, a été menée sur 100 échantillons provenant de tumeurs cancéreuses. Grâce à des manipulations, les chercheurs ont réussi à montrer que les cellules infectées au niveau de la prostate pouvaient propager la maladie aux organes à proximité via le tissu adipeux péri-prostataque (ou PPAT).

D'après les scientifiques, certains récepteurs présents sur les cellules graisseuses (le récepteur CCL7, par exemple) « attiraient » les cellules touchées par le cancer (qui sont dotées de récepteurs compatibles), puis les répandaient dans l'organisme. Par ailleurs, les chercheurs ont découvert que ce processus de migration était plus fréquent (et facile) chez les patients masculins souffrant d'obésité : chez ceux-ci, le PPAT est en effet plus dense.

Pour vérifier cette hypothèse, une nouvelle expérience a été menée sur des souris. Ainsi, chez les rongeurs souffrant d'obésité, le cancer de la prostate était particulièrement agressif et résistant aux traitements. Tandis que les souris dotées d'un IMC «normal» (entre 18,5 et 25) répondaient bien aux traitements anti-cancer qui leur étaient proposés.

LES ALLERGIES NUISENT À LA SCOLARITÉ DES ENFANTS

Les enfants allergiques ont des difficultés à se concentrer, sont souvent absents et ont du mal à apprendre, selon une nouvelle enquête.

Les allergies respiratoires nuisent à la scolarité des enfants, selon une étude Ifop pour la société Stallergènes (laboratoire qui propose des solutions contre les allergies). 69% des parents interrogés déclarent que les allergies empêchent les enfants de suivre leur scolarité sereinement.

Les résultats de cette étude révèlent qu'un enfant sur trois souffre d'allergies. 28% d'entre eux ont des problèmes respiratoires, 12% des allergies alimentaires ou médicamenteuses.

Les symptômes des allergies fatiguent les enfants

Rhinite, eczéma, asthme voire choc anaphylactique sont les manifestations habituelles de l'allergie. Ces symptômes sont des obstacles pour les enfants et sont néfastes au bon déroulement de la scolarité. Pour la majorité des sondés (74%), ils favorisent l'absentéisme, pour 6 Français sur 10, ils multiplient les difficultés



d'apprentissage. 79% d'entre eux déclarent même que ces symptômes empêchent les enfants de se concentrer.

Les enfants touchés par les allergies sont fatigués, ont des dé-

extra-scolaires et sportives. 89% des parents sondés affirment que leurs enfants allergiques ne suivent pas régulièrement leur cours de gymnastique.

De plus, les réactions allergiques les plus violentes ont souvent lieu au printemps à cause du développement du pollen; ou c'est également la période des révisions d'exams, ce qui aggrave encore la situation des jeunes allergiques. «En général, les jeunes qui sont allergiques sont peu conscients des risques qu'ils prennent s'ils ne suivent pas leur traitement. Il est important de leur donner les clefs pour prendre en main leur allergie et éviter des situations compliquées à gérer (fatigue, échec scolaire, sexualité difficile, isolement...)» rappelle Stallergènes.

Cette étude a été auprès d'un échantillon de 626 parents d'enfants scolarisés de la maternelle au lycée, extrait d'un échantillon de 1.202 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 à 60 ans, interrogés du 11 au 13 juin 2014.

ALLERGIES INFANTILES : LE SYSTÈME IMMUNITAIRE DE BÉBÉ MIS EN CAUSE

Lait, œufs, blé, arachides... Les allergies alimentaires infantiles sont un véritable casse-tête pour les nouveaux parents, qui doivent rivaliser de créativité (et de vigilance !) pour nourrir Bébé sans danger et en respectant les principes de la diversification alimentaire.

Des chercheurs australiens ont - peut-être - découvert pourquoi certains bébés développent dès la naissance des allergies à certains produits de consommation : ces enfants auraient un système immunitaire « hyperactif », ce qui provoquerait le rejet de certaines molécules.

« Nous avons découvert que le sang ombilical des bébés ayant développé des allergies alimentaires contenait des monocytes activés, des cellules spécialisées dont le rôle est de stimuler la ré-

ponse immunitaire en communiquant avec les lymphocytes T, expliquent les scientifiques. Résultat, au cours de leur première année de vie, les enfants sont victimes de leur système immunitaire trop efficace, qui repousse violemment certains aliments. »

L'étude, publiée dans la revue médicale *Science Translational Medicine*, a été menée sur 1000 bébés australiens. « A Melbourne (Australie), 1 bébé sur 10 environ développe une allergie alimentaire au cours de sa première année de vie. La prochaine étape de nos travaux sera de comprendre pourquoi ces enfants naissent avec des monocytes activés « ajoutent les chercheurs.

Une découverte qui pourrait permettre la mise au point de traitements anti-allergies pour les jeunes enfants...



HYPERACTIVITÉ : LES MÉDICAMENTS NE BLOQUENT PAS LA CROISSANCE

Selon une nouvelle étude de la clinique Mayo, les médicaments utilisés pour soigner le trouble de déficit de l'attention hyperactif n'auraient aucune répercussion sur la croissance des enfants. Les médicaments stimulants (comme la Ritaline) prescrits pour traiter le déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) ne retarderont pas la croissance des enfants qui en prennent tous les jours. C'est la conclusion d'une étude dirigée par le Dr Slavica Katusic, professeur agrégé de pédiatrie à la cli-

nique Mayo de Rochester (Minnesota). Le Dr Katusic sait que de nombreuses études, très mitigées, ont déjà été publiées sur le sujet. Certaines concluent que les médicaments bloquent la croissance et d'autres que qu'ils n'empêchent pas les enfants de grandir. Mais selon le médecin de la clinique Mayo, ces études avaient toutes des limites car elles portaient sur trop peu d'enfants.

En revanche, le Dr Katusic affirme (non sans surprise) que son étude à lui est unique, car elle

a permis de comparer un groupe de personnes atteintes de trouble de déficit de l'attention prenant régulièrement des médicaments à un groupe de personnes hyperactives ne prenant pas de médicaments et un groupe ne souffrant pas de TDAH. Tous ont été suivis de l'enfance à l'âge adulte.

Plus de 20 ans de suivi

La durée moyenne du suivi était de 26 ans pour ceux avec le TDAH et 23 ans pour les personnes sans TDAH. Environ 70%

des personnes atteintes de TDAH qui ont terminé l'étude avaient pris des médicaments stimulants pendant plus de 3 mois.

L'équipe du Dr Katusic a suivi 340 enfants atteints de TDAH et 680 non atteints par la maladie. « Nous avons comparé leur taille quand ils étaient enfants et quand ils ont été adultes, » explique le médecin. Les chercheurs n'ont noté aucune différence dans la taille adulte entre ceux qui ont pris des médicaments pour le TDAH et ceux qui n'en ont pas pris.

EBOLA EN SIERRA LEONE: 109 personnes en quarantaine

Cent-neuf personnes susceptibles d'avoir été en contact avec le nouveau cas d'Ebola en Sierra Leone, une étudiante décédée mardi, ont été placées en quarantaine, ont annoncé samedi les autorités sierra-leonaises qui tentent d'empêcher une propagation du virus.

«Nous avons jusqu'à présent identifié 109 contacts, dont 28 sont à haut risque, et trois contacts doivent encore être localisés», a déclaré lors d'une conférence de presse un responsable du Bureau de la Sécurité nationale (ONS), Ishmael Tarawally. M. Tarawally a précisé que ces 109 personnes ont été placées en quarantaine, toutes dans des localités du nord du pays sauf une, la père de l'étudiante décédée, qui a été mis à l'isolement à Freetown, la capitale.

Selon les autorités sierra-leonaises, le nouveau cas confirmé est une étudiante de 22 ans, Marie Jalloh, décédée dans la ville de Magburaka (nord). La jeune femme, qui résidait habituellement à Lunzar (nord), était tombée malade la semaine dernière lors de ses vacances dans le village de Baomo Luma (nord).

Elle a été transportée par voie terrestre par ses proches à Magburaka, où elle est morte le 12 janvier. Un premier prélèvement sur le corps de l'étudiante a été testé positif au virus jeudi. Un nouveau test s'est aussi révélé positif à Ebola, ce qu'a confirmé vendredi l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Jusqu'à samedi, aucun autre cas n'avait été signalé, a assuré le responsable des services médicaux sierra-leonais, le docteur Brima Kargbo. «Personne n'a présenté symptômes de la fièvre hémorragique qui provoque le virus Ebola», a affirmé Dr Kargbo. «Le gouvernement est actuellement sur le terrain, avec l'appui d'une équipe de différentes institutions internationales et au niveau national», pour tenter de déterminer l'origine de l'infection et les chaînes de transmission du virus, a encore dit Ishmael Tarawally. «Les investigations se poursuivent dans les quatre districts du nord du pays où, selon les informations recueillies, «la victime a voyagé» avant sa mort», a-t-il ajouté. Il a cité Tonkolilli, où ont été identifiés 58 des contacts, Kambia, Port Loko et Bombali. «Le plus grand nombre de contacts à haut risque - 21 au total - est à Tonkolilli», a-t-il précisé. Ishmael Tarawally a réitéré les appels à la vigilance et au respect des mesures d'hygiène et de prévention communiquées depuis vendredi par diverses autorités: notamment se laver les mains et signaler tout malade ou décès suspect au numéro d'appel d'urgence contre Ebola, le 117.

Le nouveau cas d'Ebola en Sierra Leone a été confirmé au lendemain de la déclaration, jeudi par l'OMS, de l'arrêt de «toutes les chaînes connues de transmission» de la maladie en Afrique de l'Ouest. Cette région espérait être ainsi débarrassée d'une épidémie qui, depuis son apparition fin 2013 dans le Sud guinéen, a fait plus de 11.300 morts, à plus de 99% en Guinée, en Sierra Leone et au Liberia. L'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest est la plus grave depuis l'identification de ce virus en Afrique centrale en 1976. La Sierra Leone était sortie de l'épidémie le 7 novembre, puis la Guinée le 29 décembre. Jeudi, le Liberia a atteint son 42e jour - deux fois la durée maximale d'incubation du virus - sans nouveau cas depuis le second test négatif sur le dernier patient, d'après l'OMS.

Cette organisation a mis en garde contre le «risque permanent de nouvelles flambées en 2016 en raison de la persistance du virus chez les survivants», dans leurs liquides corporels, notamment le sperme où il peut rester jusqu'à neuf mois, voire un an.

APS

ANGOLA: Le chef d'une secte illégale jugé pour la mort de policiers

Un angolais, Julino Kalupeteka, chef d'une secte évangélique illégale «Lumière du monde», sera jugé à partir de lundi pour homicides de neuf policiers en 2015 lors d'une opération des forces de sécurité visant à l'arrêter et qui avait tourné au «massacre», selon des médias.



L'opération s'était officiellement soldée par la mort de 22 personnes (13 civils et 9 policiers). Un chiffre contesté par l'opposition qui avance un bilan de 1.080 morts.

Julino Kalupeteka, un gourou angolais, 54 ans, est jugé avec une douzaine de fidèles. Plusieurs membres de sa secte ont déjà été condamnés, notamment un jeune homme qui a écopé de 20 ans de prison pour homicide la semaine dernière.

Le procès de Julino Kalupeteka se tient à Huambo (centre-ouest), capitale de la province du même nom où a eu lieu le

drame du 16 avril 2015. Ce jour-là, la police avait lancé une opération à So Pedro Sumé, localité difficile d'accès dans la montagne. L'objectif était d'arrêter Julino Kalupeteka, qui avait annoncé la fin du monde pour 2015 et vivait recluse avec quelques 3.000 fidèles, membres de sa secte non reconnue par les autorités angolaises. Luanda lui reproche de perturber l'ordre public: la secte «Lumière du monde», incite notamment les fidèles à retirer leurs enfants de l'école, avait accusé la secrétaire d'Etat à l'Education, Ana

Paula Inês, quelques jours avant le drame.

L'affaire Kalupeteka a également eu des conséquences politiques: elle a ravivé les tensions entre les deux principaux partis qui se sont livrés une longue guerre meurtrière, de l'indépendance de l'Angola en 1975 jusqu'à 2002.

Le gouvernement, dirigé par le Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA), reproche à l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unité) d'utiliser l'affaire pour déstabiliser le pays.

NIGER: Six militaires tués et cinq autres blessés dans une attaque de Boko Haram à Diffa

Au moins six éléments des Forces de défense et de sécurité (FDS) nigériennes ont été tués et cinq autres blessés samedi dans une attaque du groupe extrémiste nigérien «Boko Haram» dans la région de Diffa, dans l'extrême nord-est du Niger, selon des sources concordantes.

Ces éléments des FDS ont trouvé la mort lorsque leur véhicule a sauté sur un engin explosif, alors qu'ils étaient en patrouille à Kablewala, dans la commune de Bossou, région de Diffa (extrême nord-est du Niger, proche du Nigeria) où sévit Boko Haram à travers des actions isolées, selon la radio privée «Anafani» de Niamey.

Cette information a été confirmée par d'autres sources militaires qui n'ont pas donné de bilan du côté des



assaillants. Après cette attaque, d'intenses actions des forces aériennes nigériennes ont été lancées dans toute la zone, a-t-on ajouté.

Ces attaques isolées du groupe terroriste depuis quelques temps dans la région de Diffa intervennent en dépit de la proclamation de l'état d'urgence depuis plusieurs mois dans cette partie du Niger.

Depuis le 6 février 2015, les localités de Bossou et Diffa, toutes frontalières du Nigeria, sont le théâtre d'attaques à répétition de Boko Haram, à partir de ses positions nigériennes, qui ont fait des centaines de victimes civiles et militaires nigériens, de même, plus d'un millier d'éléments de Boko Haram ont été éliminés, et plusieurs autres arrêtés.

APS

ATTAKES DE OUAGADOUGOU: Poursuite des opérations de ratissage

Les opérations de ratissage se poursuivent dimanche à Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso, à la recherche d'éventuels terroristes après les attaques contre un hôtel et un restaurant ayant fait 29 morts, ont indiqué des sources de sécurité.

«Les opérations de ratissage se poursuivent», a indiqué samedi soir le ministre de l'Intérieur Simon Compaoré, et les forces de l'ordre étaient en action dimanche matin, selon une source sécuritaire.

«Les corps de trois terroristes ont été identifiés, tous des hommes», selon le ministre Simon Compaoré, qui a précisé que les assaillants étaient «très jeunes», d'après les témoignages recueillis. Mais de nombreux témoignages font état de plus de trois assaillants et les en-

quêteurs cherchent à vérifier ces affirmations. Vingt-neuf personnes, dont au moins douze étrangers, ont été tuées et une trentaine d'autres blessées dans l'attaque d'un commando terroriste, selon le dernier bilan officiel.

Des terroristes ont attaqué vendredi soir le restaurant Cappuccino et l'hôtel Splendid, fréquentés principalement par des Occidentaux. Il a fallu une douzaine d'heures aux forces de l'ordre pour venir à bout des assaillants samedi matin.

La plupart des tués sont des étrangers, a indiqué une source proche du parquet, selon laquelle au moins cinq Burkinabè figurent aussi parmi les victimes. Six Canadiens, deux Français, deux Suisses, un Américain et un Portugais ont été identifiés parmi les étrangers.

Le Conseil de sécurité de l'ONU condamne les attentats meurtriers à Ouagadougou

Le Conseil de sécurité des Nations Unies a condamné samedi dans les termes les plus fermes les attaques terroristes meurtrières survenues vendredi à Ouagadougou dans lesquelles au moins 29 personnes ont été tuées.

Les membres du Conseil ont exprimé dans un communiqué leur profonde tristesse et ont présenté leurs condoléances aux familles des victimes et au gouvernement du Burkina Faso, ainsi qu'aux gouvernements dont les citoyens ont été touchés par ces attaques.

Les membres du Conseil ont également exprimé leur solidarité avec le Burkina Faso et les pays de la région dans leur lutte contre le terrorisme, et ont souligné le besoin d'intensifier les efforts régionaux et internationaux pour combattre le terrorisme et l'extrémisme violent, ajoute le communiqué.

Réaffirmant que le terrorisme dans toutes ses formes et manifestations constitue l'une des menaces les plus sérieuses à la paix et la sécurité internationales, le Conseil de sécurité a souligné «le besoin de traduire en justice les auteurs, les soutiens financiers, les donateurs et les organisateurs de ces actes de terrorisme».

L'hôtel Splendid, situé à proximité de l'aéroport international de Ouagadougou, héberge souvent des voyageurs occidentaux, dont des membres de l'ONU et des journalistes.

La Chine salue l'entrée en vigueur de l'accord sur le nucléaire iranien

La Chine a salué l'entrée en vigueur de l'accord sur le nucléaire iranien, appelant toutes les parties à poursuivre les efforts pour sa mise en œuvre durant la décennie à venir afin de "créer de nouveau l'histoire".

Le "jour de la mise en œuvre" de l'accord entre Téhéran et le groupe 5+1 (Etats-Unis, Russie, Chine, Grande-Bretagne, France et Allemagne) constitue un pas solide sur la voie d'une résolution politique et diplomatique finale du dossier nucléaire iranien, a déclaré le chef de la diplomatie chinoise, Wang Yi.

La mise en œuvre "mérite d'être célébrée" par le peuple iranien et possède un "effet démonstratif", à l'heure où le régime international de non-prolifération nucléaire est confronté à des épreuves, a-t-il ajouté, cité par l'agence de presse Chine nouvelle.

Ces déclarations interviennent au lendemain de l'annonce par l'Union européenne (UE) et l'Iran de la mise en œuvre du Plan global d'action conjoint, un accord historique sur le programme



nucléaire iranien atteint en juillet dernier.

Samedi, le président américain, Barack Obama, a signé un ordre exécutif pour lever les sanctions contre l'Iran liées à son programme nucléaire.

Ce succès a été "obtenu au prix de grands efforts", a rappelé M. Wang, indiquant que la Chine saluait le travail

réalisé par l'Iran et le groupe 5+1.

L'ensemble des parties ont respecté leurs engagements concernant le plan", a-t-il poursuivi.

Le ministre a exhorté toutes les parties à poursuivre la mise en œuvre sincère de l'accord durant la décennie à venir afin de "créer de nouveau l'histoire".

L'accord nucléaire ouvre une "nouvelle page dans les relations de l'Iran avec le monde"

L'accord nucléaire entré en vigueur samedi ouvre une nouvelle page dans les relations entre l'Iran et le monde, a déclaré le président Hassan Rohani dans un message à la nation, a rapporté l'agence officielle Irna.

"Nous Iraniens, nous tendons la main vers le monde en signe de paix et en mettant derrière nous toutes les hostilités, suspicions et complots, ouvrant une nouvelle page dans les relations de l'Iran avec le monde", a déclaré M. Rohani. "L'accord nucléaire n'est contre l'intérêt d'aucun pays. Les amis de l'Iran sont contents et ses adversaires ne doivent pas être inquiets. L'Iran n'est une menace pour aucun pays mais porteur d'un message de paix, de stabilité et de sécurité dans la région et le monde", a-t-il ajouté.

M. Rohani a également voulu apaiser les critiques dans son propre pays en soulignant que "l'accord nucléaire n'était pas la victoire d'une tendance politique".



Ces derniers mois, les milieux ultra-conservateurs, très minoritaires y compris chez les conservateurs, ont exprimé leur opposition à l'accord nucléaire.

"Maintenant que les (...) sanctions ont été levées (...) il est temps de construire le pays", a-t-il ajouté.

L'accord nucléaire historique conclu en juillet entre l'Iran et les grandes puissances est entré en vigueur samedi, entraînant une levée des sanctions économiques qui frappaient depuis plusieurs années cette puissance régionale aux riches ressources pétrolières et gazières.

Les Etats-Unis ont levé leurs sanctions liées au nucléaire iranien

Les Etats-Unis ont annoncé samedi la levée de leurs sanctions contre l'Iran qui étaient liées à son programme nucléaire, à la suite de l'entrée en vigueur de l'accord historique conclu en juillet entre les grandes puissances et Téhéran.

Le secrétaire d'Etat John Kerry, qui est à Vienne, a annoncé dans un bref communiqué que "les engagements des Etats-Unis liés aux sanctions tels qu'ils sont décrits dans l'accord de juillet) ont dorénavant pris effet".

Le chef de la diplomatie américaine avait reçu déléguement du président Barack Obama pour signer une série d'exemptions à des lois du Congrès américain qui imposaient des sanctions contre



la République islamique iranienne en raison de son programme nucléaire controversé.

Quelques minutes plus tôt, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), chargée de surveiller les agissements de l'Iran, avait donné son feu vert à l'entrée en vigueur de l'accord de

tions que celles du Congrès contre l'Iran. Le compromis de Vienne du 14 juillet 2015 est le fruit de deux ans de négociations entre le groupe 5+1 (Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie, Chine et Allemagne) et l'Iran, sous l'égide de l'Union européenne. L'accord garantit le caractère civil du nucléaire iranien et doit empêcher que Téhéran ne se dote d'une bombe atomique, en échange d'une levée des sanctions.

Cette avancée majeure en matière de non-prolifération et de diplomatie internationale scelle aussi un rapprochement entre l'Iran et les Etats-Unis, 35 ans après la rupture de leurs relations diplomatiques.

Obama annonce officiellement la fin des sanctions contre l'Iran



Le président américain, Barack Obama, a annoncé officiellement la levée des sanctions américaines contre l'Iran, mettant fin à un embargo de dix ans qui a bridé l'économie de ce grand producteur de pétrole.

M. Obama a fait savoir dans une lettre adressée samedi aux présidents des deux chambres du Parlement américain qu'il avait signé un ordre exécutif pour lever les sanctions contre l'Iran conformément aux engagements pris par les Etats-Unis dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action global conjoint conclu avec l'Iran en juillet 2014.

Il a ajouté qu'il avait délégué au Département du Trésor américain l'exécution de cette ordonnance qu'il mènera en consultation avec le Département d'Etat, en indiquant que toutes les agences gouvernementales américaines sont invitées à la mettre en œuvre.

De son côté, le Bureau du contrôle des avoirs étrangers (OFAC), relevant du Département du Trésor américain a publié samedi sur son site internet les sanctions économiques et financières qui seront annulées conformément à l'accord sur le plan d'action global conjoint.

En plus des directives qu'elle a émises concernant la suppression des sanctions sur les secteurs énergétique et financier iraniens, OFAC a également levé l'interdiction sur les importations américaines de tapis, de caviar et des pistaches d'Iran.

Cette décision sera effective dès qu'elle sera publiée au registre fédéral. Avec la levée des sanctions, l'Iran retrouvera ses capacités d'exportation de pétrole ainsi que son accès au réseau international de transferts financiers.

Les investisseurs et les banques internationales reprendront également leurs relations d'affaires avec l'Iran.

Téhéran recevra immédiatement au moins 50 des 150 milliards de dollars de ses avoirs gelés dans des comptes à l'étranger, selon des chiffres rapportés samedi par la presse américaine à Washington.

Le Congrès, contrôlé par les républicains, a vivement critiqué cet accord, estimant qu'il allait donner à l'Iran l'accès à des dizaines de milliards de dollars en échange d'engagements temporaires auxquels il pourraient facilement renoncer.

Mais l'Iran a affirmé que les sommes libérées seront injectées dans la relance économique du pays qui a lancé des plans d'action dans l'énergie, les infrastructures, le transport, l'industrie et l'agroalimentaire.

Samedi, l'agence internationale de l'énergie atomique a affirmé que l'Iran a tenu ses promesses concernant l'exécution de cet accord. Le secrétaire d'Etat américain, John Kerry a ensuite confirmé la mise en œuvre des clauses du plan d'action global conjoint par Téhéran.

L'Iran a pris un certain nombre de mesures, y compris le démantèlement de 14.000 centrifugeuses, une réduction considérable de son stock d'uranium et le retrait du noyau de son réacteur à eau lourde d'Arak.

Avec l'annonce de la levée des sanctions, les relations entre Téhéran et Washington semblent entrer dans une phase d'apaisement, après plusieurs années de relations tendues.

Samedi, l'Iran a libéré quatre prisonniers américains, dont le journaliste du Washington Post, Jason Rezaian, en échange de six prisonniers iraniens non identifiés, détenus aux Etats-Unis.

APS

CONFLIT EN SYRIE

Au moins 400 civils enlevés par Daesh à Deir Ezzor

Au moins 400 civils, dont des femmes et des enfants, ont été enlevés par le groupe terroriste autoproclamé "Etat islamique" (Daesh/EI) après un assaut samedi sur la ville syrienne de Deir Ezzor (est), où il a tué au moins 135 personnes, a rapporté dimanche l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).



"Quelque 400 civils ont été enlevés à Al-Bgheliyah, banlieue proche de Deir Ezzor et dans d'autres secteurs alentour, avant d'être emmenés vers d'autres régions contrôlées par (Daesh/El)", a indiqué le directeur de l'OSDH, Rami Abd el Rahmene.

Parmi les personnes enlevées figurent des femmes, des enfants, des familles ainsi que des combattants pro-gouvernementaux.

mentaux", a-t-il précisé. Samedi, l'organisation extrémiste a lancé une attaque d'envergure sur plusieurs secteurs de la ville de Deir Ezzor, prenant le contrôle d'Al-Bgheliyah (nord-est), où ils ont tué au moins 85 civils et 50 combattants pro-gouvernementaux la plupart exécutés, selon l'ONG syrienne.

L'agence de presse syrienne Sana a dénoncé un "massacre" et parlé de "300 civils tués".

Selon l'Observatoire, l'offensive a permis à l'EI/Daesh d'avancer dans le nord de la ville de Deir Ezzor et d'en contrôler environ 60%.

Hier, de violents affrontements opposaient les forces gouvernementales syriennes, soutenues par l'aviation russe, aux éléments de l'EI/Daesh dans le nord-ouest de la ville, a encore rapporté l'OSDH.

Ban Ki-moon salue une "étape majeure" avec la mise en œuvre de l'accord avec l'Iran

Le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon a salué l'entrée en vigueur samedi de l'accord sur le programme nucléaire iranien, conclu en juillet dernier à Vienne avec les grandes puissances.

"C'est une étape majeure qui reflète l'effort accompli de bonne foi par toutes les parties afin de remplir les engagements sur lesquels elles se sont entendues", a indiqué M. Ban dans un communiqué.

L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), chargée de surveiller les agissements de l'Iran, a donné son feu vert samedi à l'entrée en vigueur de l'accord, soulignant que Téhéran avait tenu ses engagements de réduction de son programme nucléaire.

M. Ban a espéré que "le succès de cet accord contribue à une meilleure coopération régio-

nale et internationale en faveur de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans la région et au delà".

L'entrée en vigueur de cet accord a entraîné, comme prévu, la levée des sanctions liées au programme nucléaire iranien qui avaient été mises en place par les Etats-Unis, l'Union européenne et l'ONU. M. Ban s'est dit "encouragé" par cette levée.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a imposé quatre séries de sanctions contre l'Iran entre 2006 et 2010, qui doivent être levées en partie par la mise en œuvre de l'accord. Certaines devraient en effet perdurer en vertu d'une résolution votée en juillet. Le secrétaire général a également salué la libération samedi par Téhéran de cinq Américains, dont le correspondant du quotidien *Washington Post* en Iran, Jason Rezaian, dans le cadre d'un échange de prisonniers avec l'Iran.

MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD NUCLÉAIRE L'UE a levé les sanctions contre l'Iran

L'Union européenne a levé samedi soir ses sanctions économiques et financières contre l'Iran, juste après le feu vert de l'AIEA à la mise en œuvre de l'accord nucléaire signé avec les grandes puissances en juillet.

Cette décision est entrée en vigueur avec sa publication au *Journal officiel* de l'UE, moins d'une heure après son adoption formelle par les 28 Etats membres.

L'AIEA avait annoncé juste avant que Téhéran avait tenu ses engagements de réduire drastiquement ses capacités nucléaires, conformément à l'accord avec les grandes puissances qui garantit le caractère civil du nucléaire iranien et rend quasi impossible la construction d'une bombe atomique.

La chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, qui a présidé les négociations avec l'Iran au nom des grandes puissances (Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie, Chine et Allemagne) a annoncé à Vienne, aux côtés du minis-

tre iranien des Affaires étrangères, Mohammed Javad Zarif, que toutes les sanctions économiques et financières occidentales avaient par conséquent été levées.

La signature de l'accord nucléaire par Téhéran et les grandes puissances, en juillet 2015, a mis fin à plus d'une décennie d'isolement diplomatique de l'Iran, dont l'économie a été lourdement pénalisée par les sanctions occidentales.

Les sanctions européennes, concentrées sur des secteurs-clés (défense, pétrole, finance), ont entraîné le placement sur une liste noire de 92 Iraniens et 466 sociétés ou groupements, dont les avoirs sont gelés et qui sont interdits de visas pour l'UE.

Toutes les personnes et entités ne seront toutefois pas retirées de la liste, et les sanctions européennes liées à l'interdiction d'importer ou de fabriquer des armes et missiles balistiques restent en vigueur, puisque leur levée est prévue ultérieurement par l'accord.

Le conflit au Sahara occidental est une question de décolonisation



Des eurodéputés ont réaffirmé que le conflit au Sahara occidental est "une question de décolonisation" à régler conformément au droit international qui accorde au peuple sahraoui le droit à l'autodétermination, réitérant leur appel à doter la mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) d'un mandat de surveillance des droits de l'homme.

Dans une proposition de résolution déposée auprès du Parlement européen à la suite d'une déclaration de la chef de la diplomatie de l'UE, Federica Mogherini, sur les priorités de l'Union pour les sessions du Conseil des droits de l'homme en 2016, des eurodéputés du groupe de la gauche unitaire européenne/gauche verte nordique (GUE/NGL) ont souligné de nouveau que "le conflit au Sahara occidental est une question de décolonisation".

"Selon le droit international, le Royaume du Maroc n'a aucune souveraineté sur le Sahara occidental et est considéré comme la puissance occupante", ont-ils insisté dans leur proposition de résolution, déplorant que la question du Sahara occidental ne figure pas à l'ordre du jour des sessions 2016 du Conseil des droits de l'homme (CDH).

Ils ont mis l'accent, à ce titre, sur la nécessité d'une surveillance internationale de la situation des droits de l'homme au Sahara occidental, réaffirmant le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, qui "doit faire l'objet d'un référendum démocratique, conformément aux résolutions 34/37 et 35/19 des Nations unies".

Les eurodéputés ont exhorté, ainsi, le Maroc et le Front Polisario à poursuivre les négociations en vue d'une solution pacifique et durable au conflit au Sahara occidental.

Condamnant les violations "constantes" des droits fondamentaux du peuple sahraoui, les eurodéputés appellent dans leur proposition de résolution à la protection des droits fondamentaux du peuple du Sahara occidental, y compris la liberté d'association, la liberté d'expression et le droit de manifester.

Dans cette résolution, déposée au nom du groupe de la gauche unitaire et de la gauche verte nordique (GUE/NGL), les eurodéputés exigent la "libération immédiate" de tous les prisonniers politiques sahraouis et, de "manière urgente", des membres du groupe de Gdeim Izik condamnés par le tribunal militaire marocain.

Ils réitèrent également leur appel à l'Espagne pour qu'elle accepte l'asile politique pour le jeune Sahraoui Hassana Aalia, condamné à perpétuité à l'issue de son procès.

Dans une autre proposition de résolution déposée au nom du groupe Verts/ALE, des eurodéputés exhortent les Nations unies à doter la Minurso d'un mandat de surveillance des droits de l'homme comme c'est d'usage pour les opérations de maintien de la paix de l'ONU à travers le monde.

Ces eurodéputés soutiennent, dans leur proposition de résolution, "un règlement juste et durable du conflit du Sahara occidental, sur la base du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, conformément aux résolutions pertinentes des Nations unies".

Les eurodéputés du groupe Verts/ALE demandent, en outre, que les droits fondamentaux du peuple du Sahara occidental, y compris la liberté d'association, la liberté d'expression et le droit de réunion, soient respectés, exigeant la libération de tous les prisonniers politiques sahraouis et l'accès aux territoires du Sahara occidental pour les membres du Parlement, les observateurs indépendants, les ONG et la presse.

Un amendement portant sur l'extension du mandat de la Minurso à la surveillance et la protection des droits de l'homme au Sahara occidental, occupé par le Maroc, proposé par le groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique (GUE/NGL) au Parlement européen, avait été adopté en décembre.

Cet amendement a été approuvé à l'issue du vote de la résolution du Parlement sur le rapport annuel 2014 sur les droits de l'homme et la démocratie dans le monde ainsi que sur la politique de l'UE en la matière.

Après un long débat, le Parlement européen a fini par adopter, par 258 voix contre 251, un amendement de députés qui exhortent les Nations unies à doter la Minurso d'un mandat de surveillance des droits de l'homme.

HOMMAGE

Vibrant hommage à Alger à Cheikh El Hasnaoui

Un vibrant hommage a été rendu samedi à Alger au regretté Cheikh El Hasnaoui, un des maîtres de la chanson algérienne, dans une grande cérémonie qui a réuni plusieurs artistes de renom et à travers laquelle un coffret-CD regroupant le parcours artistique de l'homme a été présenté.



La salle Atlas, à Bab El Oued comble de monde, la cérémonie pouvait commencer, avec deux légères chorégraphies menées par quatre couples de danseurs du Ballet National sur les mouvements valse et rumba, composés de Cheikh El Hasnaoui.

La chanteuse «Djura», Djouhra Abouda de son vrai nom, fondatrice en 1979 à Paris du trio féminin «Djurdjura», a ensuite rejoint la scène pour entonner en solo un «achwiq» avec une voix suave, avant d'enchaîner la lecture d'une de ses poésies intitulée «Je suis celle qui porte le nom de +femme+».

«Cheikh El Hasnaoui Dhi Thimilith» (Cheikh El Hasnaoui à travers une rencontre), documentaire d'une dizaine de minutes, réalisé par Abderrezak Larbi Chérif, (1er Prix au 14e Festival du film amazigh de Tizi Ouzou - octobre 2015) a été projeté au public, retracant le parcours de l'artiste marqué par l'exil, soutenu par quelques témoignages ainsi qu'un entretien réalisé par l'éthno-musicologue Mahfouf M'Henna.

Dirigés d'une main de maître par Hcen N'Ath Zaïn, les 15 instrumentistes et les quatre choristes de l'Orchestre éponyme ont, par la suite, brillamment accompagné Abdelkader Chaoù, Nassima Chabane, Khaloui Lounes, Hamidou, Rachid Kocella, Takfarinas, Nouria Yasmine, et El Hasnaoui Amechtoù, qui se sont succédé, interprétant les belles inspirations de l'artiste à l'honneur, laissant au public le soin de méditer son oeuvre et son génie créatif.



Les chansons, «Entsa'tha tayghayi neq vghight's», «Intès ma Dyès», «Adhrouagh Adhrouagh», «Cheikh Amokrane», «Ya Noudjoum Ellil», «Arwah Arwah», «Adjini Aâlmini Fehmini», «Sani Sani Atrouhadha», «Adh Chekragh Thi Kvaillyine», «Th'Rouha'dh Thedjidiy», «Ya la la Ya la la la», «Choufou Choufou», «Anda Ra Thafeqhi», «A yema yema», «Jah Arrayis», «El Ghorva Thaw' âar», «La maison Blanche», «A Rebbi El Maâboud» et d'autres encore, ont été brillamment rendues dans leur beauté mélodique et la densité de leurs textes, devant un public euphorique.

Évoquant l'amour, la patrie, la douleur sentimentale, l'exil, le voyage,

l'invitation au retour à sa terre natale, les textes, souvent métaphoriques et allusifs, des différentes pièces interprétées, étaient repris en choeur par l'assistance qui savourait chaque instant du récital dans la joie et la convivialité.

Les différents artistes qui ont animé cette cérémonie ont été gratifiés du coffret-CD qui regroupe le parcours de Cheikh El Hasnaoui, considérant unanimement que son oeuvre est «gigantesque et a permis à la chanson kabyle d'accéder au rang de l'universalité».

Azeddine Mihoubi, ministre de la Culture, présent à cette cérémonie avec El Hadi Oud Ali, ministre de la Jeunesse et des Sports, et Samy El

Hocine Bencheikh, directeur de l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (Onda) a remis aux proches du regretté artiste, le Trophée honorifique et le coffret-CD, consacrant son oeuvre.

«Cheikh El Hasnaoui, ce monument de la chanson algérienne est un exemple à suivre», a déclaré Azeddine Mihoubi, invitant les jeunes artistes à reprendre ses œuvres, car, a-t-il dit, «de reprendre c'est réussir».

Cheikh El Hasnaoui, Mohamed Khelouat de son vrai nom, est né le 23 juillet 1910 à Tadart (village) Tamuqrant dans la commune de Beni Mzemer (Tizi Ouzou).

Son nom d'emprunt se réfère à l'Aarch des Ihesawen auquel il appartenait.

Sa première chanson, «A yema yema», une complainte de déracinés composée à Alger en 1936, le propulse parmi les grands de l'époque. Parti en France en 1937, il eut une carrière fulgurante, faite de succès (essentiellement 29 chansons en langue kabyle et 17 en dialecte algérien), avant de regagner l'île de La Réunion où il mourut le 6 juillet 2002 à l'âge de 92 ans.

Plusieurs artistes dont Aït Menguellet, Akli Yahiaten, Kamel Hammadi, Réda Doumaz, Nacer Mokdad, ainsi que les comédiens Hassen Benzerari et Sid Ali Bensalem étaient également présents à cet hommage, organisé par l'Onda, dans le cadre du programme régulier qu'entretient le ministère de la Culture tendant à valoriser les artistes algériens.

ALGÉRIE - FRANCE

«La Vache» de Mohamed Hamidi, triplement distingué au 19e Festival de l'Alpe d'Huez

Le long métrage «La Vache», réalisé par l'Algérien Mohamed Hamidi, a été triplement distingué samedi soir au 19e Festival international de la comédie de l'Alpe d'Huez, en Isère (Grenoble, France) qui a pris fin hier soir.

Le Jury, présidé par le comédien franco-algérien Kad Merad, a décerné le grand prix, le prix du public ainsi que le prix d'interprétation, revenu au comédien franco-algérien Fatsah Bouyahmed pour son personnage décalé dans le film.

Dans le rôle principal, Fatsah Bouyahmed incarne le personnage de Fatah, «un petit pay-

san algérien, invité au Salon de l'agriculture de Paris pour y présenter «Jacqueline», une vache qu'il bichonne comme la prunelle de ses yeux».

Aux côtés de Jamel Debboze et Lambert Wilson, Fatsah Bouyahmed «enchaîne les situations rocambolesques mêlant la ruralité à la vie citadine».

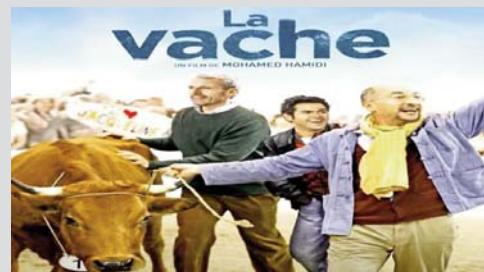
«La Vache» était en compétition avec cinq autres longs métrages : «Adopte un veuf» de François Desagnat, prix spécial du Jury, «Pattaya» de Franck Gastambide, «Josephine s'arrondit» de Marilou Berry, «Encore heureux» de Benoît Graffin et «Tout

pour être heureux» de Cyril Géblat.

Mohamed Hamidi a déjà réalisé «Né quelque part» (2013), avec Jamel Debboze et Toufik Djellab et a représenté la même année l'Algérie au 66e Festival de Cannes.

«Good Luck Algeria» du Franco-Algérien Farid Bentoumi a été projeté hors compétition, parmi huit autres longs métrages, au 19e Festival de l'Alpe d'Huez ouvert mardi dernier.

Fondé en 1997 dans la station de ski iséroise, le Festival international de la comédie de



l'Alpe d'Huez «revêt un caractère unique en France et en Europe pour son choix théma-

tique porté sur la comédie...», indiquent les organisateurs.

APS

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:30 : TFou
08:25 : Météo
08:30 : Télleshopping
09:20 : Météo
09:25 : Petits secrets entre voisins
09:55 : Petits secrets entre voisins
10:25 : Petits secrets entre voisins
10:55 : Petits secrets entre voisins
11:20 : Petits secrets en famille
12:00 : Les douze coups de midi
12:55 : Petits plats en équilibre
13:00 : Journal
13:35 : Petits plats en équilibre
13:45 : Météo
13:55 : Les feux de l'amour
15:15 : Captive
17:00 : L'addition, s'il vous plaît
18:00 : Bienvenue chez nous
19:00 : Money Drop
19:55 : Météo
20:00 : Journal
20:35 : Tirage du Loto
20:40 : Météo
20:45 : C'est Canteloup
20:55 : Camping Paradis
22:45 : New York Unité Spéciale
23:30 : New York Unité Spéciale

2

06:00 : Les Z'amours
06:25 : Point route
06:30 : Journal
06:35 : Télématin
06:57 : Météo 2
07:00 : Journal
07:10 : Télématin (suite)
08:00 : Journal
08:10 : Télématin (suite)
09:25 : Dans quelle éta-gère
09:35 : Amour, gloire et beauté
10:00 : C'est au programme
10:50 : Météo outremer
10:55 : Motus
11:25 : Les Z'amours
12:00 : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 : Météo 2
13:00 : Journal
13:50 : Météo 2
13:51 : Consomag
14:00 : Toute une histoire
15:10 : L'histoire continue
15:40 : Comment ça va bien !
16:25 : Comment ça va bien !
17:15 : Dans la peau d'un chef
18:15 : Joker
18:50 : N'oubliez pas les paroles
19:25 : N'oubliez pas les paroles
19:55 : Météo 2
20:00 : Journal
20:40 : Parents mode d'emploi
20:41 : Vestiaires
20:45 : Alcaline l'instant
20:50 : Météo 2
20:55 : Castle
21:35 : Castle
22:20 : Castle
23:05 : Alcaline le mag

3

06:00 : EuroNews
06:30 : Ludo
06:35 : Garfield & Cie
06:43 : Garfield & Cie
06:55 : Garfield & Cie
07:07 : Ninjago
07:34 : Ninjago
08:01 : Les lapins crétins : invasion
08:07 : Les lapins crétins : invasion
08:14 : Les lapins crétins : invasion
08:20 : Les lapins crétins : invasion
08:33 : Inspecteur Gadget
08:43 : Peanuts
08:50 : Dans votre région (1ère partie)

09:50 : Dans votre région (2e partie)
10:45 : Consomag
10:50 : Midi en France
11:50 : Météo
12:00 : 12/13 : Journal régional
12:25 : 12/13 : Journal national
12:55 : Météo à la carte
14:00 : Un cas pour deux
15:05 : Un cas pour deux
16:05 : Un livre, un jour
16:15 : Des chiffres et des lettres
16:55 : Harry
17:30 : Slam
18:10 : Questions pour un champion
19:00 : 19/20 : Journal régional
19:18 : 19/20 : Edition locale
19:30 : 19/20 : Journal national
19:58 : Météo
20:00 : Tout le sport
20:20 : Météo régionale
20:25 : Plus belle la vie
20:55 : Paris, années folles
22:20 : Illustré et inconnu
23:15 : Météo
23:20 : Grand Soir 3
23:55 : La France en docs

CANAL+

06:55 : Salut les Terriens !
08:05 : Les Simpson
08:25 : False Flag
09:10 : False Flag
09:55 : Rencontres de cinéma
10:15 : Nomination aux Oscars
10:20 : Cinéma : Night Call
12:15 : Mon oncle Charlie
12:39 : Importantissime, les coulisses de l'émission
12:45 : La nouvelle édition
14:05 : Cinéma : Discount
15:45 : Zapping de la semaine
16:10 : Cinéma : L'affaire SK1
18:05 : Mon oncle Charlie
18:25 : Album de la semaine
18:35 : Importantissime, les coulisses de l'émission
18:41 : Carte blanche
18:45 : Le JT du Grand Journal
19:10 : Le grand journal
20:10 : Le petit journal
20:50 : Les Guignols
20:55 : Deutschland 83
21:45 : Deutschland 83
22:35 : Spécial investigation
23:25 : L'oeil de Link
23:55 : Cinéma : La famille Bélier

M

06:00 : M6 Music
07:10 : Matt et les monstres
07:20 : Princesse Sofia
07:40 : Miles dans l'espace
08:10 : K3
08:25 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:35 : Les p'tits cuistots
08:40 : Les p'tits cuistots
08:50 : M6 boutique
10:00 : Drop Dead Diva
10:50 : Drop Dead Diva
11:45 : Drop Dead Diva
12:40 : Météo
12:45 : Le 12.45
13:10 : Scènes de ménages
13:40 : Météo
13:45 : Le coeur a ses raisons
15:35 : Chasse à l'amour
17:25 : Les reines du shopping
18:35 : Chasseurs d'appart'
19:40 : Météo
19:45 : Le 19.45
20:10 : Scènes de ménages
20:55 : L'amour est dans le pré
22:45 : L'amour est dans le pré : que sont-ils devenus ?

La sélection

20h55

Camping Paradis - Dancing camping

**SYNOPSIS**

Camping Paradis - Dancing camping Une célèbre troupe de danseuses débarque au camping avec, à sa tête, l'intratable et légendaire chorégraphe Anna Lavezzi, qui n'est autre que la sœur cadette d'André. Alors que Tom s'occupe de l'installation des artistes en suivant les instructions presque militaires d'Anna, il rencontre une jeune fille qui se dit fan inconditionnelle de la compagnie et qui rêve de l'intégrer. Mais derrière son envie de danser, se cache un lourd secret.

2

20h55

En sommeil

**SYNOPSIS**

saison 7 épisode 20 Depuis une semaine, Castle est en proie à un cauchemar récurrent en lien avec sa disparition. Kate lui suggère d'aller consulter un psychiatre ; ce qu'il finit par faire à contrecœur. Mais la première séance se révèle particulièrement fructueuse et incite l'équipe à reprendre les recherches sous l'impulsion de Castle qui semble obsédé par les souvenirs qui refont surface. La situation inquiète Beckett.

3

20h50

Paris, années folles

**SYNOPSIS**

Paris, années folles Au lendemain de la Première Guerre mondiale, un extraordinaire élan vital s'empare de la France victorieuse, mais exsangue et dépeuplée. Les Français veulent un monde tourné vers la joie de vivre et le progrès social. Entre 1924 et 1937, durant les Années folles, Paris attire les Américains, tel l'écrivain Hemingway, et les artistes Gershwin, Man Ray ou encore Joséphine Baker. Mais la ville ne serait pas devenue ce « nombril du monde » selon Henry Miller sans ses deux quartiers qui se font face de part et d'autre de la Seine : Montmartre et Montparnasse. Ce document retrace cette époque à travers ses figures hautes en couleur, de Kiki à Maurice Chevalier, de Picasso à Joyce, des surréalistes à Coco Chanel.

CANAL+

20h55

Deutschland 83

**SYNOPSIS**

saison 1 épisode 3 Martin alias Moritz Stamm accompagne le général Edel à une conférence de l'OTAN qui se déroule à Bruxelles. Sur la route, le jeune homme apprend que sa mère pourrait bénéficier prochainement d'une greffe de rein d'un donneur compatible. En outre, il reçoit l'ordre de séduire Linda Zeiler, la secrétaire de Henrik Mayer, chef analyste, dont il a déjà fait la connaissance à Bonn. L'objectif : récolter des informations sur la tactique du bloc de l'Ouest, en cas d'attaque nucléaire.

4

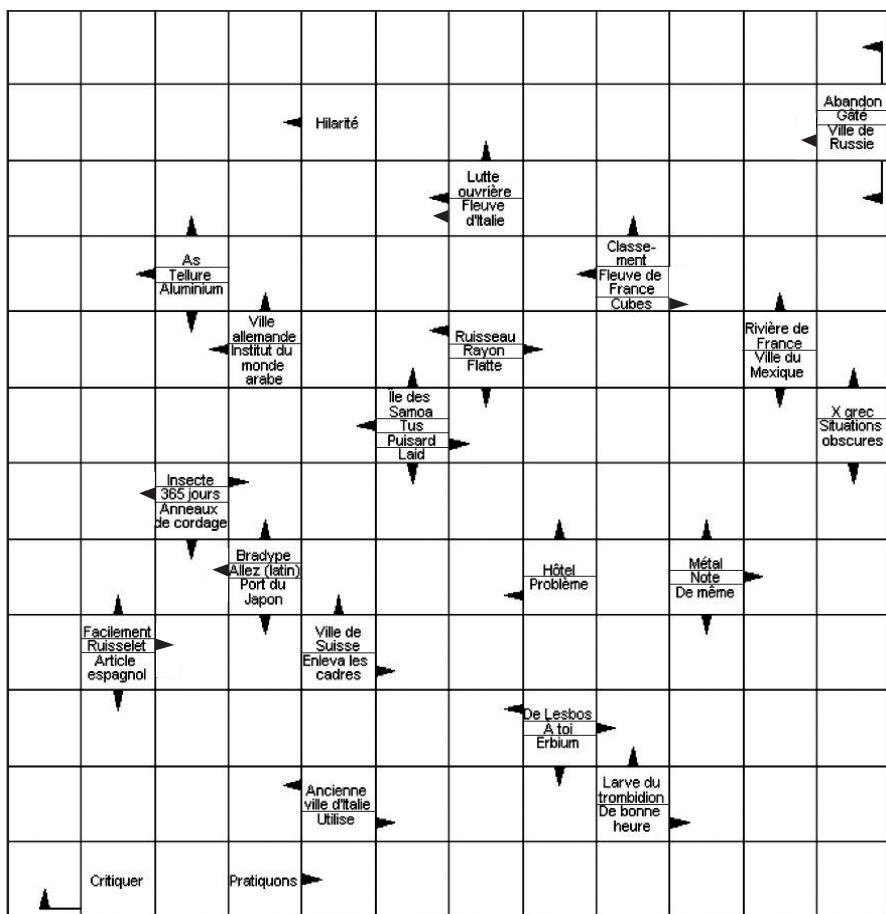
20h55

L'amour est dans le pré

**SYNOPSIS**

L'amour est dans le pré - Présentation des nouveaux agriculteurs (2/2) Karine Le Marchand continue ce soir de présenter quatorze nouveaux agriculteurs célibataires. De la Bretagne à l'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, de la Provence-Alpes-Côte-d'Azur à la Normandie, en passant par la Bourgogne-Franche-Comté ou encore le Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, l'animatrice a sillonné la France pour découvrir onze hommes et trois femmes dans leur environnement rural. A cette occasion, ces derniers dévoilent leur personnalité et se confient sans fard sur leurs attentes amoureuses. Après la diffusion de ces portraits, les téléspectateurs et téléspectatrices séduits ont la possibilité de leur écrire. Les agriculteurs choisiront ensuite parmi les courriers reçus les personnes qu'ils souhaitent rencontrer.

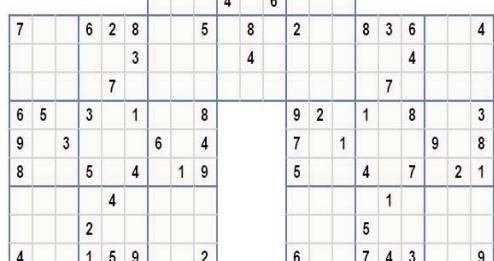
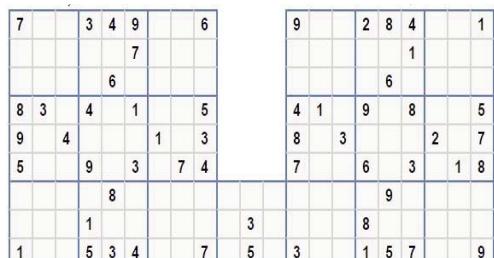
Mots fléchés n°1187



Samouraï-Sudoku n°1187

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°1187

▶ Horizontalement:

- Commune du Var
- Em anations - Touche
- Ville de Turquie - Saoule
- Crabe
- C'est-à-dire - Se dit d'un atome de carbone lié à trois atomes de carbone
- Union d'enseignement et de recherche - Cousin et gendre du prophète Mahomet - Américum
- Déférences profondément

d'une idée - Lanière

8.Mère d'Ismaël - Groupe dont la loi de composition est commutative

9.FI. de l'Afrique équatoriale - Astarté

10.Traditions - Echarpe - Premier

11.Fumier - Riche

12.Personne désignée par une élection - Compter

▶ Verticalement:

- Conversation
- Perdu - Magnésium - Argile rouge ou jaune
- Admis - Envers - Du verbe savoir
- Administrateur - Curie
- Chacun des deux canaux qui conduisent l'urine du rein à la vessie - Meneur
- Einsteinium - Argon - Désert
- Pris acte de - Réunion où

l'on danse

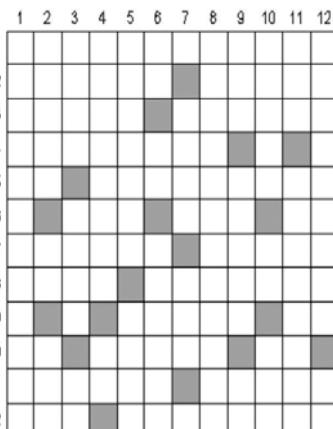
8.Ranimèrent

9.Compère - Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive - Or

10.Homme politique italien - Conjonction - Union pour la Nouvelle République

11.Dévêtue - Exaspérante

12.Opération par laquelle on éteint un arbre - Infinitif



7 erreurs



Citations

“La méfiance est la sagesse des faibles.”

*Andrei Stoiciu



C'est arrivé un 18 janvier

- 1956 : le Soudan devient le 9^e membre de la Ligue arabe.
- 1960 : signature du traité de coopération mutuelle et de sécurité entre les États-Unis et le Japon.
- 1966 : Indira Gandhi devient Premier ministre de l'Inde.
- 1983 : arrestation de Klaus Barbie.
- 1997 : offensive de l'armée rwandaise contre les miliciens hutus à Ruhengeri.
- 2002 : processus de paix engagé au Soudan.
- 2007 : assassinat du journaliste d'origine arménienne Hrant Dink à Istanbul.
- 2011 : résolution n° 1967 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet la situation en Côte d'Ivoire.
- 2012 : résolution n° 2034 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : date de l'élection à un siège vacant de la Cour internationale de Justice.

Célébrations :

- Texas (USA) : Confederate Heroes Day (Jour de la mémoire des Confédérés), en souvenir notamment de la naissance de Robert Lee le 19 janvier 1807.
- Maryland (USA) : Commémoration de la naissance d'Edgar Allan Poe par la visite du Poe Toaster (en) sur sa tombe dans le cimetière presbytérien de Baltimore.

**TROPICALE "AMISSA BONGO":
Neuf sélections nationales au départ de la 11^e édition**



Neuf sélections nationales africaines et cinq équipes professionnelles, prennent le départ lundi au Gabon de la 11^e édition de la Tropicale Amissa Bongo, qui marque l'ouverture de la saison cycliste internationale.

Nouveautés de cette édition, la course fera une incursion au Cameroun jeudi et un contre-la-montre de 4 km figure pour la première fois au programme samedi, la veille de l'arrivée à Libreville, au terme de la 7^e étape.

L'épreuve s'annonce éprouvante pour les organismes en ce début de saison avec la chaleur étouffante et humide régnant au Gabon en janvier.

Parmi les favoris pour la victoire finale, on retrouve des vainqueurs d'étape des grands tours, tels Thomas Voeckler et Brice Feillu (Tour de France), Ivan Santaromita (Tour d'Italie), Francisco Mancebo et Antonio Piedra (Tour d'Espagne) ainsi que le Tunisien Rafaa Chtioui, vainqueur de l'édition 2015.

Six des engagés au départ ont déjà remporté une ou plusieurs étapes sur la Tropicale, comme Yohann Gène (France), Adrien Petit (France), Thomas Voeckler (France), Yauheni Hutarovich (Belarus), Andrea Palini (Italie), Salaheddine Mraoui (Maroc).

Le parcours:

Lundi: Kango-Lambaréne (146 km)
Mardi: Fougamou-Mouila (105 km)
Mercredi: Lambaréne-Ndjolé (130 km)
Jeudi: Oyem-Ambam (Cameroun) (141 km)
Vendredi: Meko Kie-Oyem (119 km)
Samedi: Akanda (contre-la-montre individuel, 4 km)
Dimanche: Cap Estérias-Libreville (132 km).
APS

CAN-2016 DE HANDBALL : Le président du Congo offre le trophée de la compétition à la CAHB

Le trophée de la 22^e Coupe d'Afrique de nations messieurs (CAN-2016) prévue au Caire (Egypte) du 21 au 30 janvier, a été offert à la Confédération africaine de handball (CAHB) par le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Gesso, a annoncé hier l'instance continentale.



A cette occasion, une délégation de la CAHB, conduite par son président, Mansourou Aremou, a été reçue samedi à Brazzaville par le président de la République du Congo, a précisé la CAHB sur

son site officiel. Outre le trophée masculin, le président congolais a également offert à la CAHB le trophée de la prochaine Coupe d'Afrique des nations féminine qui aura lieu en Angola du 2 au 11 décembre

2016. Le trophée des messieurs porte le nom du président Denis Sassou N'Gesso et celui des dames le nom de sa fille Edith-Lucie Bongo Ondimba, qui n'est plus de ce monde.

ESCRIME/COUPE DU MONDE - FLEURET FÉMININ (7^E ÉTAPE) : Les Algériennes sorties dès le premier tour

Les quatre escrimeuses algériennes engagées dans la 7^e étape de la Coupe du monde de fleuret (seniors dames), organisée du 15 au 17 janvier à Gdańsk (Pologne), ont toutes été éliminées au premier tour, dans les compétitions individuelles.

Narimane El Houari, versée dans la Poule (3), est la seule des quatre Algériennes à avoir remporté un combat, contre la Française Marie Duchesne, avant de s'incliner dans les cinq autres, contre la Russe Yulia Biryukova, la Chinoise Gu Wenqian, l'Américaine Lu Margaret, l'Hongroise Dora Lukpovics et la Polonoise Anna Szymczak.

Dans la Poule (12), Louisa Khelfaoui a perdu contre la Japonaise Hiromi Kusano, la Britannique Philippa Mullins, la Française Astrid Raupaud, la Canadienne Shan-

non Comerford, l'Allemande Léonie Ebert et l'Hongroise Edina Knapek.

La sœur de Louisa, Anissa Khelfaoui a été versée dans la Poule (22) où elle s'est inclinée respectivement contre l'Italienne Elisa Vardaro, l'Allemande Tamina Knauer, la Polonoise Justyna Anuszewska, la Russe Anastasia Ivanonva, l'Ukrainienne Anastasiya Moskova et l'Hongroise Flora Pasztor.

Khadidja Zerabib a subi le même sort que ses compatriotes dans la Poule (15), en s'inclinant respectivement contre l'Hongroise Golya Fruzsina, la Brésilienne Tais Rochel, la Polonoise Julia Walczyk, la Japonaise Shiko Nishioka, la Vénézuélienne Isis Gimenez et l'Allemande Anna Kirsch.

L'élimination précoce de Louisa Khelfaoui a été la plus



inattendue, car vu son bon niveau, on s'attendait à ce qu'elle aille au moins un peu plus loin", a regretté le président de la Fédération algérienne d'escrime (FAE), Raouf Bernaoui.

"Espérons que nos athlètes se ressaisiront lors des combats par équipes, car c'est là où il faudra récolter des points, pour maintenir l'Algérie à la première place sur le plan

continental", a encore expliqué Bernaoui à l'APS. Les combats par équipes sont prévus ce dimanche, à Gdańsk.

La sélection algérienne de fleuret (seniors dames) occupe actuellement la 17^e place mondiale, avec 84 points, ce qui fait d'elle la première nation africaine. La prochaine étape de la Coupe du monde de fleuret dames est prévue du 5 au 7 février 2016, à Alger.

S o l u t i o n

Sudoku N°1186

1	4	3	2	5	6	9	8	7
5	8	9	3	1	7	4	6	2
2	6	7	8	4	9	5	1	3
6	7	8	1	2	5	3	9	4
3	1	5	9	6	4	2	7	8
9	2	4	7	8	3	6	5	1
4	3	1	5	9	8	7	2	6
7	5	2	6	3	1	8	4	9
8	9	6	4	7	2	1	3	5

2	9	6	1	5	4	7	8	3
7	4	3	2	8	9	1	6	5
5	8	1	6	7	3	2	4	9
6	5	4	3	1	2	8	9	7
3	1	7	9	4	8	6	5	2
8	2	9	5	6	7	4	3	1
4	3	8	7	2	5	6	9	1
6	7	9	8	3	4	1	2	6
8	3	2	1	6	5	9	7	4

4	6	8	2	9	1	7	5	3
5	9	7	8	6	3	2	1	4
6	7	8	9	5	4	3	2	6
2	1	3	7	4	5	6	8	9
4	6	8	2	9	1	7	5	3
5	9	7	8	6	3	2	1	4
6	7	8	9	5	4	3	2	6
2	1	3	7	4	5	6	8	9
4	6	8	2	9	1	7	5	3

7	9	4	5	6	1	3	8	2
5	6	3	4	2	8	9	7	1
8	1	2	3	9	7	6	5	4
1	4	9	6	7	3	8	2	5
2	5	6	1	8	9	7	4	3
3	8	7	2	5	4	1	9	6
4	3	8	7	1	5	2	6	9
6	7	5	9	3	2	4	1	8
9	2	1	8	4	6	5	3	7

Mots Croisés N°1186

POSTILLONNER
■ NOIRE ■ SUITE
P ■ SAINTE ■ Q ■ D
RE ■ RETORQUER
ETIEZ ■ Q ■ UELLE
METS ■ HUMERUS
E ■ E ■ AIEUL ■ ES
DE ■ P ■ BENQ ■ E
ILLICO ■ DURER
TEES ■ URAEUS ■
EVASE ■ I ■ NAO
RENEGATES ■ US

Mots Fléchés N°1186

LARMOIEMENTS
ORAISSON ■ NOE ■
UTILE ■ SOEURS
FURENT ■ BRERA
OSE ■ TEC ■ VRAI
Q ■ NS ■ NENE ■ IN
ULTIMES ■ SENT
EU ■ REBUS ■ RE
RESSERRES ■ OS
ISE ■ REEL ■ BI ■
E ■ TOUS ■ OSONS
■ CHUT ■ ENRAGE

JUDO/OPEN AFRICAIN-2016 DE TUNIS (2^e JOURNÉE) : Les Algériens Laouar (-81 kg) et Bouchoukh (-90 kg) éliminés au premier tour

Les judokas algériens Abderrahmane Laouar (-81 kg) et Abderrahim Bouchoukh (-90 kg) ont été éliminés hier matin de l'Open Africain, organisé les 16 et 17 janvier à Tunis (Tunisie), suite à leurs défaites respectives contre l'Espagnol Shalva Kalabegashvili et l'Azéri Tural Saqguliyev. Samedi, lors de la première journée, 5 des 10 judokas algériens engagés dans ce tournoi international ont été éliminés à des stades préliminaires, à commencer par Salim Rebahi (-60 kg), battu au premier tour par le Français Cédric Revol.

Chez les moins de 57 kg, Ratiba Tariket a été également éliminée au premier tour, suite à sa défaite contre la Tunisienne Ghofran Khelifi.

Dans la catégorie des -63 kg, la Fédération algérienne de judo (FAJ) a engagé deux athlètes, Imène Agouar et Souad Belakhal qui, elles aussi, ont été éliminées dès le premier tour, respectivement par Salles Lopez (Andorre) et Asma Bjaoui (Tunisie).

Saïdi Sabrina (-48 kg) est la seule judoka algérienne à avoir réussi un assez bon parcours jusqu'ici, remportant deux combats contre la Française Marine Henry puis la Camerounaise Philomène Bata avant de s'incliner au 3^e tour contre la Tunisienne Olfa Saoudi. Au repêchage, Saïdi est tombée sur la Française Romane Yvine, contre qui elle s'est inclinée par ippon, après une minute seulement de combat. Les trois derniers judokas algériens (un homme et deux dames) encore en lice dans cet Open Africain 2016 feront leur entrée en lice dimanche après-midi, dans différentes catégories de poids.

Il s'agit d'Amine Belrekaâ, appelé à défier Alenzi Mubarak qui évoluera sous les couleurs de la Fédération internationale de judo chez les plus de 100 kg, au moment où Kaouthar Ouallal (-78 kg) et Sonia Asselah (+78 kg) seront opposées respectivement à la Croate Brigita Matic et la Française Lucie-Louette Kanning. Au total, 274 athlètes (166 messieurs et 108 dames) de 52 pays participent à cet Open Africain 2016 de judo.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE TAEKWONDO : L'AG extraordinaire adopte les nouveaux statuts

Les membres de l'Assemblée générale de la Fédération algérienne de taekwondo, réunis samedi en session extraordinaire à Alger, ont adopté à l'unanimité la mise en conformité de leur instance avec les nouveaux statuts.

Organisée sous la conduite du président Abdellah Tiabi, cette AGEx s'est tenue conformément au décret exécutif N°14-330 du 4 Safar 1436, correspondant au 27 novembre 2014, fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des fédérations sportives nationales. Vingt-cinq (25) des 42 membres qui composent l'assemblée générale de la Fédération algérienne de taekwondo étaient présents au siège du Comité Olympique et sportif Algérien (COA) où se sont déroulés les travaux de cette AGEx, et ont approuvé à l'unanimité les nouveaux statuts, dont le scrutin à bulletin secret.

Parmi les changements intervenus dans le nouveau règlement intérieur, l'obligation pour les Ligues de wilaya pour adhérer à l'assemblée générale de la Fédération, d'appliquer son programme à la lettre, en sus de veiller au bon déroulement des championnat et coupe de wilaya, en réservant 300 licences, dont 50 à la gen. féminine.

APS

JO-2016:

Le programme modifié pour permettre à Felix de doubler 200 et 400 m

Le programme des épreuves d'athlétisme des Jeux olympiques 2016 de Rio a été légèrement modifié pour permettre à l'Américaine Allyson Felix de participer à la fois au 200 m et au 400 m, a annoncé samedi la Fédération internationale (IAAF).

"Suite à l'approbation du conseil de l'IAAF, du Comité international olympique et du Comité d'organisation des JO-2016, le programme a été modifié", a indiqué l'IAAF dans un communiqué.

"Le changement concerne le 200 m et le 400 m haies dames programmé le 15 août.

Le premier tour du 200 m qui était initialement prévu dans la soirée, aura lieu dans la matinée et le premier tour du 400 m haies aura lieu dans la matinée alors qu'il devait initialement avoir lieu dans la soirée", a indiqué l'IAAF.

"Ce changement dans le programme rend plus réalisable le projet de participer à la fois au 200 m et au 400 m", a conclu l'IAAF.

Cette modification du calendrier, réclamée depuis plusieurs semaines par la Fédération américaine d'athlétisme, fait en effet les affaires



de la quadruple championne olympique et nonuple championne du monde Allyson Felix. La Californienne, âgée de 30 ans, vise à Rio en individuel les titres sur 200 et 400 m, doublé réalisé seulement à deux reprises dans

l'histoire olympique par l'Américaine Valerie Brisco-Hooks en 1984 et la Française Marie-José Pérec en 1996. La finale du 400 m est en effet programmée le 15 août : selon le calendrier initial, Felix n'aurait eu qu'un

peu plus d'une heure entre son entrée en lice sur 200 m et la finale du 400 m, distance dont elle est la championne du monde en titre.

Elle dispose maintenant de plus d'une demi-journée entre les deux courses.

LUTTE:

Les sélections algériennes (juniors et seniors) en stage à Soudania

Les sélections algériennes de lutte juniors et seniors (garçons et filles) effectuent à partir de lundi un stage au Centre de préparation des équipes nationales à Soudania (Algér) en prévision des prochaines échéances internationales, a-t-on appris hier auprès de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA).

Le staff technique national, composé des entraîneurs Zeghdane Messaoud (lutte gréco-romaine), Chami Saïlim (lutte libre) et Benrahmoune Mohamed, a convoqué vingt athlètes dont cinq filles pour ce stage qui se poursuivra jusqu'au 27 janvier.



Pour la Direction technique nationale (DTN), ce nouveau cycle de préparation va permettre au staff

technique d'évaluer l'état physique des lutteurs.

LOURDS/WBC

L'Américain Deontay Wilder conserve son titre

L'Américain Deontay Wilder a conservé son titre WBC des lourds en battant par KO à la 9^e reprise le Polonois Artur Szpilka, samedi à Brooklyn.

Wilder, qui remettait en jeu pour la troisième fois sa ceinture conquise il y a tout juste un an, a dominé de bout en bout le combat.

En tête des pointages, l'Américain a mis KO son adversaire qui a mis de longues minutes avant de reprendre ses esprits et d'être transporté à l'hôpital par mesure de précaution.

Wilder qui boxait sous les yeux de deux légendes de la discipline Mike Tyson et Lennox Lewis, est toujours invaincu en 36 combats, dont 35 remportés avant la limite.

Il a infligé à Szpilka qui espérait devenir le premier Polonois à détenir un titre mondial des lourds sa deuxième défaite pour 20 victoires.

Dans l'assistance se trouvait également Tyson Fury, nouveau cador de la catégorie-reine depuis sa victoire face à



l'Ukrainien Vladimir Klitschko fin novembre.

A l'issue du combat, l'Anglais, champion WBO et WBA des lourds, est monté sur le ring pour défier Wilder et les

deux hommes ont failli en venir aux mains. Wilder a fait de l'unification de la catégorie des lourds l'objectif de sa carrière et veut affronter Fury qui doit de son côté accorder une revanche à Klitschko.

UN SEUL MATCH GAGNÉ SUR CINQ

Le MCA patine dans les derbies

Le MC Alger a essuyé samedi sa deuxième défaite de la saison dans les derbies de la capitale, sur cinq rencontres disputées, à l'occasion de son match face au CR Belouizdad (1-0) dans le cadre de la 16^e journée de la Ligue 1 Mobilis de football.

Les joueurs de l'entraîneur Meziane Ighil auraient pu prétendre au match nul face au Chabab mais c'était compter sans le métier de l'attaquant belouizdadi Mohamed Derrag qui a délivré les siens à la 87^e minute, confirmant que le Doyen n'arrivait toujours pas à retrouver sa suprématie sur l'Algérois, comme il le faisait il y a pas si longtemps.

Le MCA, qui avait inauguré la saison 2015-2016 par un match nul à domicile face au CRB (0-0) pour le compte de la 1^{re} journée, n'a gagné qu'un seul duel face à ses voisins depuis le début de la saison : c'était contre l'USM Harrach (1-0) dans le cadre de la 6^e journée.

Depuis, le Doyen a concédé une "surprenante" défaite face au NA Hussein Dey (2-1) pour le compte de la 9^e journée, avant de faire match nul (0-0) face à l'USM Alger

(11^e journée). Au total, les Mouloudiens n'ont engrangé que 5 points sur 15 possibles dans les différents derbies algériens disputés jusqu'à là, un maigre bilan pour une équipe qui misait sur ce genre de confrontations par le passé pour améliorer son classement.

Interrogé sur cette situation, l'entraîneur du MCA Meziane Ighil a estimé que son équipe n'"était pas encore capable" de dicter sa loi dans les derbies algérios.

"Les derbies sont toujours difficiles à jouer, pas seulement en Algérie mais dans le monde entier.

C'est souvent le match nul qui conclut les débats.

J'admets aujourd'hui que nous n'avons pas encore une équipe qui peut dominer tous les derbies", a estimé le coach mouloudien après le match face au CRB. A l'issue des 12 derbies disputées



jusque-là depuis le début de la saison, le CRB et l'USM Aïn se sont partagé chacun 2 victoires, deux matches nuls, et une défaite, suivis du

NAHD avec 2 victoires, un match nul, et deux défaites.

Le MCA détient une seule victoire, deux nuls et deux défaites,

alors que l'USM Harrach compte une victoire, un match nul, et deux défaites.

Chelsea prêt à dépenser 26 ME pour s'offrir Ryad Mahrez

Le club londonien Chelsea se rapproche de l'Algérien Ryad Mahrez, actuellement sociétaire de Leicester City en première League anglaise de football, a rapporté hier le site spécialisé, Le 10 Sport.

"Le président de Chelsea, Roman Abramovitch, serait tombé sous le charme de Mahrez.

Il aurait l'intention d'offrir 26 millions d'euros à Leicester pour l'avoir" a indiqué le média français, en référence à des informations publiées antérieurement par la journal britannique, The Daily Mail.

Mahrez a réussi un très bon début de saison avec Leicester (13 buts et 7 passes décisives), suscitant au passage l'intérêt de plusieurs grands clubs européens, cherchant actuellement à l'enrôler.

Outre Chelsea, le Paris Saint-Germain, le FC Barcelone et Manchester United comptent, en effet, parmi les grosses écuries qui s'in-



téressent au recrutement de l'ancien Havrais. Reste à savoir si cette offre suffira à faire changer d'avis les responsables de Leicester, jusque-là catégoriques quant au maintien de Ryad Mahrez parmi leur effectif, tout comme l'avant-centre Jamie Vardy.

"Personne ne quittera le club. Mahrez et Vardy vont rester pour essayer de construire avec moi, le président et les fans un grand Leicester" avait affirmé l'entraîneur

Italien Claudio Ranieri au micro de Sky Sports.

Mahrez a été plébiscité "meilleur joueur maghrébin de l'année 2015" par les internautes, lors d'un sondage effectué par le magazine France-Football.

Le milieu offensif de Leicester City a recueilli 67% des votes, devant le Marocain Mehdi Benatia (11%) et Yacine Brahimi, ayant terminé sur la troisième marche du podium, avec 7% des voix.

LIGA ESPAGNOLE DE FOOTBALL (20^e JOURNÉE) BETIS SÉVILLE : Première titularisation de la saison pour Kadir



Le milieu international algérien du Betis Séville Fouad Kadir, a signé samedi soir sa première titularisation de la saison lors du match en déplacement face au Villarreal (0-0) dans le cadre de la 20^e journée du championnat d'Espagne de football.

Le joueur algérien a pris part à l'intégralité de la rencontre dans son registre habituel d'ailier gauche.

L'arrivée à la barre technique de l'entraîneur Juan Merino a permis à Kadir de retrouver du temps de jeu après avoir été à deux doigts de quitter le club andalou lors de l'actuel mercato d'hiver.

La dernière apparition du joueur algérien remonte au 2 décembre 2015 à domicile face au Sporting Gijon (victoire 2-0) en 16^e de finale de la Coupe du Roi, en tant que remplaçant.

Après une saison difficile avec l'Olympique de Marseille, Kadir (31 ans) a rejoint le Betis Séville pendant l'exercice 2014-2015, sous forme d'un prêt, grâce auquel il a repris des couleurs, participant notamment à 24 matchs de championnat de 2^e Division espagnole, avec, à la clé, un but et 5 passes décisives. Le joueur était proche de s'engager l'été dernier avec le nouveau promu en Ligue 1 française, le SC Angers, avant qu'il ne décide de rester au Betis avec l'objectif de reconquérir sa place.

Kadir n'est plus convoqué en équipe nationale depuis la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015 disputée en Guinée équatoriale.

LEICESTER CITY :

Mahrez est perturbé par tout ce qui se dit sur son avenir, estime Ginola

L'ancien attaquant vedette de l'équipe de France de football, David Ginola, a estimé que le milieu international algérien de Leicester City Riyad Mahrez, en baisse de régime, était perturbé par les rumeurs de son départ. "Il n'y a pas seulement l'aspect physique qui pourrait expliquer la baisse de forme sensible de Mahrez après avoir été flamboyant au cours de la phase aller.

Je crains que le joueur n'ait été perturbé par tout ce qui se dit à propos de son avenir. De nombreux clubs et non des moindres se sont manifestés pour exprimer leur désir d'engager l'attaquant algérien", a indiqué Ginola samedi soir sur le plateau de Canal+ Sport. Ginola,

consultant à la chaîne cryptée, s'exprimait à l'issue du match Aston Villa-Leicester City (1-1) dans le cadre de la 22^e journée de la Premier League. Mahrez a raté un penalty pour la deuxième fois de suite après celui face à Bournemouth (0-0) au début du mois de janvier, faisant perdre à son équipe quatre précieux points dans la course au titre. "Même si Mahrez réitère à chaque fois qu'il est décidé à aller au bout du rêve avec son équipe qui postule au titre, je suis persuadé qu'il n'est pas insensible à tout le bruit qui court autour de lui.

J'espère qu'il est bien entouré et bien conseillé pour réussir à gérer cette période sensible qu'il traverse", a ajouté l'an-

cien joueur de Newcastle. Auteur de 13 buts en Premier League et 7 passes décisives, Mahrez

est devenu l'un des joueurs les plus convoités du championnat anglais.

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE (22^e JOURNÉE) FC MALINES : 10^e but de la saison pour Sofiane Hanni

Le milieu de terrain algérien du FC Malines, Sofiane Hanni a inscrit samedi soir son 10^e but de la saison lors de la défaite concédée sur le terrain de Westerlo (3-2) dans le cadre de la 22^e journée du championnat belge de football.

Hanni a permis à son équipe de remettre les pendules à l'heure (2-2) à la 77^e minute de jeu d'une belle frappe du droit à l'entrée de la surface, mais les locaux ont pu surprendre les Malinois à la fin du match (90^e) par Vercauteren.

A l'issue de cette défaite, le FC Malines reste scotché à la 11^e place au classement de la "Pro League" avec 25 points, à quatre longueurs de la 15^e place donnant accès au tournoi play-down pour le main-

ten. Le joueur de 25 ans pointe à la deuxième place au classement des buteurs du championnat belge en compagnie de Gohi (Ostende), Kums (La Gantoise) et Leye (Zulte-Waregem) qui totalisent chacun 10 buts, alors que Diaby du Club Bruges s'est hissé en tête avec 11 réalisations. Au classement des meilleurs buteurs algériens évoluant actuellement en Europe, Hanni stagne à la 3^e place derrière Islam Slimani du Sporting Lisbonne (Portugal) avec 14 buts et Riyad Mahrez de Leicester City (Angleterre) qui compte 13 buts. Hanni est présent pour renforcer les rangs de l'équipe nationale en vue des prochaines échéances.

APS



MAN U : UNE OFFRE RECORD POUR JAMES RODRIGUEZ ?

Manchester United attend toujours sa première recrue hivernale. Selon *The Sun*, le club anglais serait prêt à formuler une offre record pour James Rodriguez. L'international colombien du Real Madrid a eu un début de saison difficile entaché par les blessures et une relation compliquée avec l'ancien coach Merengue Rafael Benitez.



ÇA PRÉCISE SÉRIEUSEMENT POUR PATO !

Alors qu'Alexandre Pato suscite l'intérêt de nombreux clubs, son entraîneur a ouvert la porte à un départ de son attaquant. « Nous étudions différentes offres. En tout cas je peux vous dire que Pato sera l'une des stars de ce mercato d'hiver. » Riccardo Napolitano, l'agent d'Alexandre Pato, l'avait récemment annoncé, son protégé animera le mercato. Il faut dire que des clubs comme le FC Barcelone, Chelsea ou encore Liverpool seraient sur les rangs. Et la déclaration de l'entraîneur du Corinthians devrait les encourager à s'activer. Interrogé en conférence de presse sur l'absence d'Alexandre Pato du groupe pour la pré-saison, Tite a laissé entendre qu'un départ du Brésilien pourrait intervenir prochainement. « Peut-être dans deux ou trois jours, vous (les journalistes) aurez la réponse. Je n'ai pas besoin de répondre », lâche-t-il dans des propos relayés par *Globo Esporte*.

HIGUAÍN RÉGALE ENCORE NAPLES

Même rapidement mené, le Napoli a déroulé sa partition. Au terme d'un match très intense, les Napolitains prennent leur revanche 3-1 sur Sassuolo, qui avait eu leur peau au match aller. Évidemment, Pipita a encore marqué. Deux fois.

Intenable, infernal, inarrêtable, Gonzalo Higuain est tout ça à la fois. Quand l'attaquant argentin surgit devant le gardien Andrea Consigli pour casser les ficelles peu avant la mi-temps, il donne au Napoli un avantage qui s'avérera décisif. Toutefois, il inscrit son 19e but en Serie A cette saison. Un chiffre symbolique, puisque l'Argentin dépasse ainsi ses 18 réalisations de l'an passé. Mieux, alors que le championnat n'est qu'à la mi-course, Higuain présente son meilleur total depuis 2011-12 ! Alors, le speaker du San Paolo Décibels Bellini s'époumone pas moins de neuf fois pour célébrer la réalisation de Pipita, et le stade avec.

FEGHOULI RETROUVE LES TERRAINS

Sofiane Feghouli est enfin de retour ! Alors qu'il n'a plus joué depuis le 29 novembre dernier, le milieu offensif de Valence a repris l'entraînement cette semaine. Remis de ses douleurs récurrentes à la fasciite plantaire, l'international algérien ne fait toutefois pas partie du groupe qui affrontera Grenade ce jeudi en Coupe du Roi. Le Tunisien Aymen Abdennour n'a lui non plus pas été convoqué par Gary Neville.

Pérez va-t-il devoir revoir sa stratégie pour CR7 ?

Selon ESPN, cette nouvelle donnée pourrait remettre en cause les plans du président merengue, visiblement lassé par le comportement du joueur depuis quelques mois (aller-retour fréquents au Maroc, attitude de starlette dans le vestiaire...). Le patron du club madrilène aurait aimé récupérer un joli chèque et été avant que la cote du joueur ne dégringole à cause de son âge. Le dilemme n'est pas simple mais le Real Madrid a fait appel de la décision de la Fifa et espère encore se faire entendre dans ce dossier.



AYEW, 17 M€ REFUSÉS !

Recruté gratuitement lors du dernier mercato en provenance de l'Olympique de Marseille, André Ayew (26 ans, 20 matchs et 7 buts en Premier League cette saison) a véritablement explosé dans le championnat d'Angleterre sous les couleurs de Swansea. Courtisé par plusieurs clubs britanniques, l'international ghanéen a fait l'objet d'une offre de 17 millions d'euros de la part de Sunderland, d'après les informations du quotidien *L'Equipe*.

Diego Costa forfait pour Paris ?

Diego Costa a vécu une drôle d'après-midi face aux Toffees samedi. Dans un premier temps buteur avec les Blues, l'international espagnol a par la suite quitté les siens sur blessure.

A l'issue de la partie, Guus Hiddink a donné quelques nouvelles devant la presse en zone mixte. N'ayant pas encore eu vent du diagnostic final, le coach de Chelsea FC a simplement espéré que cette blessure n'aurait pas de grave conséquence sur la santé de son joueur.

« Il est à l'hôpital. Ils vont surveiller cela avec un scanner. Nous ne connaissons pas encore les résultats mais j'espère que ce n'est pas trop grave. Cela concerne son tibia. Il souffrait énormément. Nous espérons que Diego sortira de l'hôpital en bonne santé. »

Si elle n'est pas encore compromise, la participation de Diego Costa au 1/8 de finale aller de Ligue des Champions face au Paris Saint-Germain semble loin d'être assurée à l'heure actuelle.



ALGÉRIE - OUGANDA

Messahel aujourd'hui à Kampala porteur d'un message du président Bouteflika à son homologue ougandais



Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, se rendra aujourd'hui à Kampala, porteur d'un message du président de la République, Abdelaïz Bouteflika, à son homologue ougandais, Yoweri Museveni, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

"Cette mission intervient dans le cadre du renforcement des relations d'amitié et de concertation entre les deux pays, qui s'est illustré par la visite à Alger du président de l'Ouganda en octobre 2015", souligne la même source.

Ce déplacement à Kampala de M. Messahel "sera mis à profit pour examiner, avec le partenaire ougandais, l'état de la coopération bilatérale entre les deux pays, l'évolution de la situation qui prévaut dans la région ainsi que les questions à l'ordre du jour du prochain sommet de l'Union africaine, dont la tenue est prévue les 30 et 31 janvier 2016 au siège de l'Organisation continentale à Addis-Abeba", conclut le communiqué du MAE.

FORUM MONDIAL SUR L'EDUCATION 2016

Mme Benghebrit à Londres



La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, prendra part du 18 au 20 janvier à Londres au Forum mondial sur l'Education (WEF-2016), a indiqué hier un communiqué du ministère. Le Forum qui regroupe des ministres de l'Education de plusieurs pays se veut "une occasion pour débattre des stratégies et défis inhérents à la planification des décennies à venir ainsi que les développements réalisés dans le domaine de l'Education", a ajouté le communiqué.

Lors de son séjour à Londres, la ministre participera également aux "séances plénaires et aux tables rondes prévues dans le cadre du WEF-2016". Elle présentera le 19 janvier 2016 une communication sur l'expérience et les perspectives de l'Education en Algérie.

Mme Benghebrit aura, en marge des travaux, des entretiens avec certains chefs de délégation présents à ce rendez-vous, à l'instar du président du Conseil exécutif du British Council, Sir Martin Ciaran Devane, et visitera plusieurs établissements éducatifs britanniques. Au terme de sa visite, la ministre visitera le BETT, salon référence dans le domaine de l'Education et des nouvelles technologies du secteur.

APS

ALGÉRIE - MALI

LE MINISTRE MALIEN DES AFÀ ALGER

L'accord de paix au Mali, un outil "indispensable" pour la stabilité du pays

Le ministre malien des Affaires étrangères, Abdoulaye Diop, a affirmé hier à Alger que l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali est un outil "indispensable" pour la stabilité du pays et de toute la région.



"Nous savons que l'accord signé n'est pas parfait, mais c'est un outil indispensable pour la stabilité du Mali et devra contribuer à la stabilité de la région", a déclaré Abdoulaye Diop à son arrivée à l'aéroport Houari-Boumediène.

Il a souligné que cet accord "constitue aujourd'hui une réalité sur le terrain, car une grande majorité des Maliens s'y reconnaît et contribue à son application", expliquant que "beaucoup d'outils et de mécanismes ont été mis en place pour sa mise en oeuvre".

Abdoulaye Diop a indiqué qu'il était en Algérie pour procéder avec les responsables algériens et l'ensemble de la communauté régionale et internationale qui accompagne le Mali, à une évaluation du "chemin parcouru" depuis la signature de l'accord pour la

paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Algier et dans lequel l'Algérie "a joué et continue de jouer un rôle moteur".

"Nous allons pouvoir discuter avec l'ensemble de nos partenaires pour voir comment accélérer la cadence et pouvoir identifier les actions prioritaires, étant donné que tout est parti d'ici (Algier)", a-t-il relevé.

Le ministre malien a exprimé, en outre, sa "gratitude" au président Bouteflika pour ses efforts dans la stabilisation de la région.

"Nous avons une pensée particulière au président Abdelaïz Bouteflika qui continue à jouer un rôle important pour la stabilisation de la région. Nous le saluons et, au nom du président de la République du Mali, nous lui exprimons toute notre gratitude",

a souligné M. Diop. Il a expliqué également que les discussions (avec les responsables algériens) "vont porter sur les moyens de renforcer la paix et la stabilité dans la région", rappelant l'attentat qui a ciblé la capitale burkinabé.

"Nous avons commencé l'année sur une note très difficile, puisque notre voisin, le Burkina Faso, a été ciblé par un attentat terroriste barbare occasionnant des pertes humaines. Au moment où je vous parle, le Premier ministre malien est en déplacement dans ce pays pour présenter nos condoléances".

Abdoulaye Diop a entamé hier une visite en Algérie dans le cadre de la tenue de la dixième session du comité bilatéral stratégique algéro-malien sur le nord du Mali.

M. Lamamra s'entretient avec son homologue malien

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, s'est entretenu hier à Alger avec son homologue malien, Abdoulaye Diop.

L'entretien s'est déroulé au siège du ministère des Affaires étrangères.

Abdoulaye Diop a entamé hier une visite en Algérie dans le cadre de la tenue de la dixième session du comité bilatéral stratégique algéro-malien sur le nord du Mali.

Le ministre, chef de file de la médiation et président des instances de suivi de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Algier, abrite, depuis hier, une série de consultations en soutien au processus de paix en cours dans ce pays voisin. Dans ce cadre, la dixième session du comité bila-

stral stratégique algéro-malien sur le nord du Mali se tiendra à Alger, sous la coprésidence de MM. Lamamra et Diop.

La tenue de cette rencontre marque le premier anniversaire de la décision par laquelle les présidents Abdelaïz Bouteflika et Ibrahim Boubacar Keïta ont établi ce mécanisme en tant qu'outil stratégique de suivi et de mise en oeuvre des mesures visant la recherche d'une solution pacifique et durable aux problèmes du nord du Mali.

Les deux chefs de la diplomatie auront notamment à préparer la réunion consultative de haut niveau des membres du comité de suivi de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali qui se tiendra aujourd'hui à Alger au niveau ministériel.

La formation professionnelle et l'insertion des jeunes au cœur des discussions entre M. Mebarki et son homologue malien

La mise en oeuvre de l'accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Algier, dans son volet relatif à la formation professionnelle et à l'insertion des jeunes, a été au cœur de l'entretien ayant réuni hier à Alger le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, et son homologue malien, Mohamane Baby.

"Nous avons parlé des questions qui concernent la mise en oeuvre de l'accord de paix dans son volet lié à la formation professionnelle et l'insertion

des jeunes", a déclaré le ministre malien à la presse à l'issue de son entretien avec M. Mebarki. Le ministre malien a déclaré avoir abordé avec M. Mebarki les questions liées à la coopération dans le domaine de la formation professionnelle, précisant que les discussions ont porté essentiellement sur la mise en place d'un comité mixte de suivi des accords unissant les deux pays. "Nous avons également évoqué tout ce que nous pouvions faire en matière de formation des formateurs", un axe qui, a-t-il dit, constitue "une priorité pour nous". De son côté, M. Mebarki a relevé la nécessité de "former la ressource humaine" pour le Mali, considérant que cela constitue "un soutien à tous les efforts de paix et de réconciliation menés dans ce pays frère et voisin". Il a fait état, à ce propos, de plus de 250 jeunes Maliens effectuant des stages de formation actuellement en Algérie. "Il faut donner à ces jeunes l' espoir de se former, de se construire des métiers et des perspectives pour s'intégrer dans la société sans aucun problème", a-t-il soutenu.